Ibrahima Abou SAMB

## Optique sur Al Muntazar

La problématique du développement



### Optique sur Al Muntazar

#### La problématique du développement

Ibrahima Abou SAMB

**Préface : Momat SARR** 

Une vie sans combat ne vaut pas la peine d'être vécue. Il est de combats que nous choisissons et d'autres qui nous choisissent. Quoi qu'il en soit, nous avons le choix entre les mener ou déposer les armes. En d'autres termes, nous avons le choix entre la violence qui ne sert qu'à préserver notre égo ou un plan de lutte qui nous promet le succès. Notre combat n'a pas pour arme la violence mais la nasihat, c'est-à-dire la générosité, la disponibilité. Par conséquent, il ne peut être ni inquisiteur ni destructeur. Ce combat requiert plus de force car l'ennemi c'est nousmêmes et les autres sont nos amis. On se bat contre soi pour servir ses amis. On se concentre sur l'amour qu'on a à partager pour nourrir sa générosité. Ceci est la leçon que nous avons apprise auprès du Mahdi (psl) et c'est un combat qui mérite d'être mené.

#### **Dédicaces**

A Seydina Issa Ruhu Lahi (psl), le visionnaire.

A Ababacar Lahi Basse, combattant infatigable pour le rayonnement de la communauté Ahloulahi.

#### Remerciements

Je réitère ma reconnaissance envers mes parents, envers mes frères et sœurs, envers toute ma famille.

Je remercie Monsieur Momat Sarr pour la préface.

Je remercie le professeur Baytir Ka, le professeur Babacar Diop, Mar laye Fall, Libasse Lo, Assane Niang et Mamadou Bara Samb, pour leur disponibilité et leurs conseils.

Je remercie Diogal Mbaye, pour la photo de couverture.

Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cet ouvrage. Je suis particulièrement reconnaissant à l'endroit de mes fidèles lecteurs.

#### **PREFACE**

Les historiens de la communauté Akhlou Lahi sont unanimes pour dire que Seydina Limamou Lahi Al Mahdi (ASL) a lancé son appel aux hommes et aux djinns le Dimanche 1<sup>er</sup> chabban 1301 de l'hégire en proclamant haut et fort qu'il est le Mahdi attendu.

Mais pourquoi le Mahdi est- il attendu?

Abdou Lahi Ibn Massoud (RTA) rapporte dans un hadith très connu que l'envoyé de Dieu (PSL) a dit : « S'il ne restait au monde qu'un seul jour, Dieu l'allongerait jusqu'à y envoyer un homme...il remplira la terre d'équité et de justice comme elle aurait été remplie d'iniquité et d'injustice ».

S'appuyant sur ce hadith l'auteur de l'ouvrage **Optique sur Al Muntazar** – *la problématique du développement*-, dira que le Mahdi est le « porteur de la solution et des solutions ».

Dans ce monde trouble et agité de ce début du 21<sup>ème</sup> siècle où les guerres, les pandémies avec leurs lots de désolations telle que la famine, la pauvreté et l'exode etc..., l'appropriation du message de celui qui détient la

solution devient un impératif catégorique au sens kantien du terme.

Nous avons fait connaissance avec l'auteur Ibrahima Abou Samb la première fois à travers la lecture de son précèdent ouvrage intitulé: Sur les traces d'AL Muntazar- l'histoire de Seydina Limamou Lahi (PSL). La deuxième fois où nous nous sommes rencontrés, c'était à l'occasion de la cérémonie de dédicace de ce même ouvrage et en ce moment, nous avons pu mesurer son souci constant d'avoir une démarche scientifique, sa pertinence et sa connaissance livresque malgré son jeune âge.

Avec une pédagogie active, en ce sens qu'il nous embarque dans un flot de questionnements/ réponses, qui nécessairement réveillent chez le lecteur de nouvelles questions, avec un style clair et précis, Ibrahima Abou Samb, dans le premier chapitre du livre, assoit avec une certitude évidente que Seydina Limamou Lahi (PSL) est en toute vérité le messager de Dieu. En effet, en bon « Philos Sophia » comme il se définit lui-même, il nous fait découvrir sur d'autres

facettes la dimension exceptionnelle de cet homme de Dieu qui avait dit clairement à son assistance au moment de son appel : « Mana Demb mana tey » (c'était moi hier Mouhamadou Rassouloulahi avec une peau blanche et c'est moi aujourd'hui Limamou lahi avec une peau noire).

Tout est miraculeux chez lui, du choix de son nom, en passant par la prosternation des arbres sur son passage jusqu'à l'allégeance de l'Atlantique qui s'est retirée à ses pieds et même encore la supposée folie que ses contemporains lui collaient qui résultait simplement du fait de sa générosité sans borne.

En effet, comment un simple mortel pouvait-il être aussi généreux ?

Le grand chantre de la communauté akhlou Lahi, en parlant de cette générosité dira :

« Seydina Limaamou laay tabem gua Jeguina wamme, raw ganakhou gedjj gui" (La générosité de Seydina Limamou Lahi

Est plus abondante que la pluie et dépasse les vagues de la mer)

Un homme qui donnait tout ce qu'il avait sans rien attendre en retour.

#### UN HOMME QUI AVAIT FAIT DON DE SOI.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur prend comme vade mecum le message que Baye Laye (PSL) a laissé à la postérité (les Sermons) qu'il analyse sous l'angle de la « préoccupation mondiale actuelle » : le développement. Ainsi, la difficulté à cerner le concept de développement n'a pas échappé à la vigilance de l'auteur Ibrahima Abou Samb. En effet, il pourrait évoluer selon la discipline qui l'utilise et même changer carrément de sens au gré des mutations des idéologies. C'est pourquoi Gilbert Rist dans son ouvrage intitulé : développement histoire d'une croyance occidentale publié en 1997 dans les Presses de Sciences Po, donne une définition critique du concept qu'il définit comme un « ensemble de pratiques parfois contradictoires, qui pour assurer la reproduction sociale, obligent à

transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinés, à travers l'échange, à la demande sociale.».

Si en définitive le développement n'est pas une fin en soi et n'a de sens que si l'homme est au centre de ses préoccupations, les solutions islamiques proposées par le Mahdi permettent l'épanouissement de l'homme ici-bas et dans l'au-delà

A travers cet essai, l'auteur nous montre à suffisance qu'au fond, tout ce que Seydina Limamou Lahi nous recommande de faire ou de ne pas faire, est une invite à l'épanouissement et au bonheur. Ainsi, dans une approche psychanalytique où le moi n'est en définitive que le réceptacle d'une confrontation permanente entre les pulsions et les contraintes de la société, Ibrahima Abou Samb nous décrit comment le Saint Maitre (Al Muntazar) paix et salut sur lui, par son enseignement pratique libère l'homme sur le plan personnel, dans sa vie en société et même sur le front économique.

Le lecteur avisé ne sortira pas indemne de la lecture de ce livre où l'auteur pose des problématiques, apporte des solutions qui, elles-mêmes, ouvrent d'autres perspectives.

En somme, ce livre d'une portée intellectuelle indéniable nous permet de réfléchir sur la richesse des enseignements de Seydina Limamou Lahi (PSL) et sur les possibilités qu'offre un tel enseignement. Avec une telle disponibilité et une telle générosité dans le partage de ses idées, Ibrahima Abou Samb mène décidément un noble combat et ce combat mérite d'être vécu. Que le Tout Puissant le comble de bienfaits par la bénédiction de son messager Baay Laay aleyhi salatou wa salam.

**Momat Sarr** 

DGA de la SAR

**Executive MBA** 

Master en finances

Maitrise en philosophie

**Avant-propos** 

Ce livre est une version analytique de mon ouvrage *Sur les traces d'Al Muntazar*. Ce dernier, pour ceux qui ne l'ont pas lu, est un ouvrage biographique portant sur Seydina Limamou Lahi al Mahdi (psl). Ce présent ouvrage se veut une version critique de la vie et de l'œuvre du Mahdi. Il est intitulé *Optique sur Al Muntazar* en ce qu'il consiste en un point de vue sur la personne et la mission d'Al Muntazar (Seydina Limamou Lahi). Nous espérons vivement que notre opinion ne sera pas la seule exprimée sur cet ouvrage biographique, sur cet homme énigmatique, sur ce message messianique.

Nous avons choisi un plan bipartite, retournant aux sources, car en fin de compte, tout se résume au message et au messager (*bayna rassul wa risaala*). Deux questions simples ont été posées : qui est le messager ? En quoi consiste son message ?

La dimension spirituelle du messager ne fait plus l'ombre de doute. Il est devenu assez banal de parler de ses miracles car il constitue lui-même un miracle ambulant. Un homme qui n'a pas d'ombre - et pour qui les arbres se prosternaient à son passage ; un guide illettré qui par ses enseignements, surpasse et surprend tous les doctes...

Toutefois, quelle que soit la valeur du messager, la finalité réside dans le message dont il est le dépositaire. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé primordial de traiter de questions incontournables pour quelqu'un qui doit apporter la solution aux préoccupations de cette fin des temps. C'est ainsi que nous avons eu à aborder la problématique du développement, objet de toutes les politiques et réformes internationales. Dans cette perspective des questions telles que le tabagisme sont abordées, de même que la parité, la colonisation économique, la licéité des transactions et de la consommation, le développement personnel.

En somme, cet ouvrage n'a pas la prétention d'être l'optique mais juste une optique sur des questions qui interpellent l'humanité dans sa grande diversité. Puisse-t-il servir de base à d'autres développements, à d'autres critiques, à d'autres perspectives.

# Première partie : à propos du Messager

## Chap1: Mana demb mana tay (ce fut moi hier, c'est encore moi aujourd'hui)

D'abord, la majorité des quelques érudits qui étaient au Sénégal, croyaient fermement, comme la majorité des musulmans, qu'aucun prophète ne après Muhammad (psl). viendra De cette conviction sur laquelle ils n'avaient pas l'intention de débattre, naquit l'hostilité des savants à son encontre. C'est la raison pour laquelle, ceux-ci lui dirent « c'est parce que tu es un illettré que tu oses te proclamer un prophète car si tu étais instruit ne serait-ce qu'un tout petit peu, tu saurais qu'il n'y a pas de prophète après Muhammad ». A ceux-là, il répondit tout simplement « mana demb mana tayc'était moi hier, c'est encore moi aujourd'hui ». 1

Croire que les références textuelles permettent de vérifier la véracité ou non de la prophétie de Seydina Limamou Lahi est un délire d'intello. Cela est valable pour la croyance d'une manière générale. Lorsque le Seigneur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir également l'histoire d'Ahmadou Kane de Sakal et sa fin tragique.

affirme qu'il s'adresse au doués d'intelligence, cela ne veut sûrement pas dire que la rationalité peut suffire à prouver tout ce qui touche à la divinité, à la métaphysique. La prophétie est l'expression principale du divin, le mandant étant intimement lié au mandataire. C'est la raison pour laquelle la principale preuve d'une prophétie est le miracle. Certains oulémas locaux arguent qu'on ne peut se passer des textes car un musulman n'a comme référence que le Coran et la Sounna. Cela est certes vrai mais la déduction qu'on en tire révèle un défaut de culture dans le domaine de la prophétie et une amnésie intellectuelle notoire. En effet, suivre le Coran consiste à déduire de ce livre les critères distinctifs d'un prophète. Pour le Coran ou les hadiths, ce sont les oulémas qui en font les interprétations. L'œuvre humaine étant par essence imparfaite, il existe toujours une marge d'erreur. D'autant plus qu'il est de notoriété publique que beaucoup de hadiths ne sont pas authentiques et que le plus grand problème des muhadiths est de délier le vrai de l'ivraie dans la science des hadiths. Se conformer au Coran et à la Sunna revient à constater qu'aucun des quatre hulafa u rachidune n'a

eu besoin de consulter l'Evangile ou un livre des savants juifs pour vérifier la véracité de la mission du prophète Muhamed (psl). La vérité est que certains furent séduits par les valeurs morales de l'homme d'autres par la consistance de son enseignement. Il faut croire que la croyance siège dans le cœur et non dans l'esprit. Pendant ce temps, la majorité des savants juifs se focalisaient sur les critères que leurs savants avaient fixés en se basant sur la Bible pour rejeter le prophète Muhamed. Ainsi, ils ne voyaient pas le paraclet dans la personne du prophète Muhamed (psl) pour qui ils relevaient plusieurs incohérences. Ce qui a posé problème en premier lieu fut son appartenance raciale qui était jugée par eux comme une marginalité, une rupture, une nouveauté. Cela était d'autant plus inconcevable que les prophètes antérieurs leur avaient fait savoir qu'ils étaient les élus de Dieu. Même le Coran aborde dans le même sens « ya banii israila uzkuru ni'matiyal latii an 'amta ilaykum wa inni fadaltukum 'alal 'alamina »<sup>2</sup>. Ils se sont alors posé la question de savoir depuis quand Dieu les aurait-il destitués? Cela explique qu'ils ne l'aient pas pris au

.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sourate2 verset48

sérieux, pour la plupart. Nous devrions nous demander pourquoi l'écrasante majorité des premiers compagnons étaient des illettrés ou au plus des gens qui avaient un niveau d'érudition modeste, si vraiment la prophétie est une question d'érudition? La réponse est simple : la foi n'est pas une question de raison mais de cœur, quwatul mumine fii qalbihi \_(la force du croyant réside dans son cœur) et Cheikh Ahmadou Bamba de renchérir « fal 'ilmu laa bi kasrati riwaya bal innahu nurunu maa'a diraaya\_(la connaissance n'est pas un exercice de collecte de références textuelles mais plutôt une lumière dans le cœur du pieux ). Il est regrettable que des savants musulmans se retrouvent dans ce même délire intellectuel dans lequel s'enlisaient les savants juifs à l'avènement du prophète Muhamed. Ont-ils été frappés d'une amnésie intellectuelle?

Il appert alors que la démarche idoine, si l'on cherche la vérité, est de faire une pause, de fermer les livres et d'écouter Seydina Limamou Lahi (psl). Ainsi disait-il « 'ulama u yi oublen terei yi diamana dik na\_ O savants, fermez les livres, le Maitre est arrivé ». Si on l'écoute on pourra analyser ses dires d'une manière

objective sans commettre l'erreur de se tromper sur la « balance ». Le Coran ne nous a-t-il pas mis en garde « wa sama a rafa'aha wa wada'al mizaane an laa tatghaw fil mizaan\_( Le Ciel c'est nous qui l'avons élevé (en un haut rang) et avons établi la balance, ne vous trompez pas sur la balance)<sup>3</sup>.

C'est dans ce sens qu'il faudra comprendre la déclaration de Seydina Limamou :

« alhamdoulilahi lazii lam yazal<sup>4</sup>

Ajiibou daa 'iyallahi yaa ma'charal insi wal jinn innii rassululahi ilaykum

Mouhamad minal baydi qad aswada<sup>5</sup>

Muhammadu naamaa wastayhaza muhammadu<sup>6</sup>

Kalay len jaa a al amrul a'zam, kalay len kaay leen nieuw len, dik len jaa a al amrul a'zam<sup>7</sup>

<sup>4</sup> Gloire à Dieu, l'Eternel

19

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sourate Ar-Rahman

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Muhamad, jadis suscité parmi les Blancs est devenu Noir

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Muhamad qui s'était endormi s'est réveillé

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Venez à moi, le plus grand avènement est arrivé

wa lilaahil amru, wa li rassuli, wa li 'izzati wa lilaahil amru<sup>8</sup>

## Amaroo amar, amar madické fari yaaram dan jaamaa naar ba hesson niul na",9

Il est clair que Seydina Limamou s'est déclaré prophète. Alors intéressons-nous aux critères auxquels on reconnait un prophète d'après la tradition et la sounna. Un seul obstacle sérieux se dresse sur notre chemin à savoir le terme *khatam an nabiyyina* que certains oulémas traduisent par « dernier des prophètes ». En analysant bien le Coran et la Sunna, on se rend bien compte que cette considération est très critiquable. Certains attribuent au Prophète la déclaration selon laquelle il n'y aura pas de prophète après « *laa nabi ba'di* ». Considérant qu'il ne peut y avoir de contradiction entre le Coran et la Sunna, il est légitime de se poser des questions. D'une part, il est inscrit dans le Coran que Jésus (psl) reviendra après le prophète Muhamed (psl); ce qui remet en cause cette

•

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> A Dieu, appartient le pouvoir de décision, la prophétie et la puissance

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Amar, Madické, Danjama, l'Arabe s'est noirci.

théorie. D'autre part, qui est plus apte à interpréter les dires du Prophète (psl) que notre mère Aicha qui, consciente de la mauvaise interprétation que l'on fait de cette déclaration, affirma « quluu huwa khataman nabiyina walaa taquulu laa nabiya ba'dahu\_ (dites qu'il est le sceau des prophètes mais ne dites pas qu'il n'y a pas de prophète après lui)<sup>10</sup>. Effectivement, elle était consciente que Jésus reviendra, qu'il sera prophète, et que cette interprétation était anti islamique. Il n'y a aucun passage du Coran qui dit que le Prophète est le dernier « akhiri nabiyina ». Même si tel était le cas cela ne constituerait pas un obstacle pour Seydina Limamou Lahi (psl) car il ne s'est pas déclaré un nouveau prophète mais le prophète Muhamed survivant de lui-même.

La balance apte à peser un prophète repose sur trois piliers substantiels<sup>11</sup>: ses **valeurs morales**, les valeurs prônées par son **enseignement** et le **miracle**. Ce dernier critère trouve son importance dans le fait qu'une autorité inférieure ne peut certifier une autre supérieure. Cela est un principe élémentaire en droit appelé parallélisme des

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Dur'ul Mansour

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Cf Al Mawardy, *A'lamun-nubuwah* 

compétences. Seul Allah a le pouvoir et la compétence de certifier quelqu'un qui se dit prophète et il ne le fait qu'à travers les miracles. Le miracle est la signature ou le sceau des prophètes que leur envoie le Seigneur pour certifier leurs dires et permettre aux mortels de croire que le message proclamé est de Lui. C'est ce qui rend impertinent de se demander pourquoi untel n'a pas cru en lui si réellement il était prophète.

S'agissant de la moralité de quelqu'un qui se dit prophète, elle s'apprécie d'une manière rétroactive. Le premier réflexe de son peuple devra être d'inspecter sa vie depuis son enfance jusqu'à son âge adulte, en passant son adolescence. Cela leur permettra d'avoir une appréciation objective sur sa moralité. C'est l'une des raisons pour lesquelles on n'envoie de prophète que « des hommes autochtones »<sup>12</sup>, c'est-à-dire qu'on n'envoie pas un prophète à un peuple auquel il est étranger. Si le choix d'un autochtone est une condition de la prophétie, c'est parce qu'Allah veut permettre aux gens de pouvoir vérifier la moralité de leur prophète. Si le prétendant est véridique, on ne pourra l'accuser de menteur à cet

\_

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Coran, Yusuf, 109

instant; s'il est honnête, on ne pourra l'accuser d'imposteur non plus; s'il est humble on ne pourra l'accuser de chercher la gloire ou la royauté. Le fait de ne pas pouvoir les accuser de menteur vu leur passé irréprochable est la raison pour laquelle on les qualifie souvent de fou avec comme justification qu'ils auraient perdu la raison.

Quant à la substance de son message comme critère, elle sera développée dans la seconde partie de ce livre. Toutefois, rappelons cette parole biblique : « Méfiezvous des faux prophètes . . . C'est à leurs **fruits** que vous les reconnaîtrez ...Ainsi, tout bon arbre donne de bons fruits, tandis que l'arbre mauvais donne de mauvais fruits ... Tout arbre qui ne donne pas un bon fruit, on le coupe et on le jette au feu .... » <sup>13</sup>. Ainsi Walter Vogels <sup>14</sup> se pose la question de savoir si ces fruits font référence à la vie personnelle du prétendant à la prophétie, aux résultats de sa mission ou au contenu de son message. Pour la première, nous lui répondrons que la vie personnelle du

.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Mt 7.15-20

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Walter VOGELS. Comment discerner le prophète authentique ? Faculté de Théologie

prophète Seydina Limamou Lahi est exemplaire. Pour le suivant, il a lui-même donné la réponse lorsqu'à la fin de sa vie, il déclara : « il n'appartient à un messager que de transmettre. Or moi j'ai transmis » <sup>15</sup>. Pour la dernière, la seconde partie de ce livre nous y édifiera.

Il y a également une condition formelle et non moins importante qui est la **déclaration officielle** de sa prophétie (da'watu nubuwa). Elle est une condition de validité et la première chose à vérifier avant de passer aux autres. En effet, le statut de prophète ne se déduit pas. Celui qui est envoyé doit le revendiquer publiquement.

Cette démarche corrigée, il convient de s'attarder sur la réponse de Seydina Limamou (psl) lorsqu'on lui dit qu'il n'y aura plus de prophète après Muhamed (psl) : « mana demb mana tay ». Cette déclaration combinée à celle par laquelle il affirme que Muhamed qui était blanc est devenu noir, pose une question fondamentale : de quoi s'agit-il ?

Dans mes ouvrages précédents, il m'est arrivé d'utiliser les termes « réincarnation » et « résurrection » sans

<sup>5.</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir sur les traces d'Al Muntazar, Ibrahima Abou SAMB

pour autant m'attarder sur la définition de ces notions. Ce livre est pour moi l'occasion de les analyser même si leurs contours sont difficiles à cerner. Non seulement je ne faisais pas bien attention à la différence entre ces deux notions comme certains intellectuels de ma communauté. mais également je prenais cette qualification pour une évidence. En réalité, mon imprudence, que j'accepte humblement, réside dans la conception qu'on peut avoir du corps humain. C'est-à-dire que chaque corps ne puisse avoir qu'une seule apparence naturelle. En réalité, Seydina Limamou n'a jamais parlé de réincarnation et, à bien analyser ses paroles on se rend compte qu'il a seulement déclaré que Muhamed qui était blanc est devenu noir sans nous expliquer comment. Il renchérit en déclarant que Mohamed qui s'était endormi s'est réveillé. Par quel processus s'est-il noirci? Doit-on appeler « résurrection » le fait qu'il se soit « réveillé » ? Cela serait sans doute acceptable. Toutefois, il nous faudra remarquer que le sens commun du mot « résurrection » n'implique pas une renaissance. La difficulté pourrait provenir du concept de corps humain comme sus-évoqué. Pour le sens commun et pour la langue française, tout

corps n'a qu'une seule apparence. Ainsi, le fait de constater que Seydina Limamou et Seydina Muhamed avaient deux apparences distinctes, nous en avons conclu qu'il s'agissait de deux corps distincts. Cependant, dans la communauté Ahloulahi, il est clair qu'il s'agit d'un même corps qui a changé d'apparence. Ainsi, fait-on la différence entre « jemm<sup>16</sup> » et « melo<sup>17</sup> ». De ce fait, il ne s'agit pas d'un esprit ou âme qui quitte un corps pour un autre corps mais le retour en chair et en os d'une personne, en l'occurrence le prophète Mohamed (psl). Cela peut être compréhensible dans la mesure où Juda avait pris l'apparence de Jésus sans pour autant posséder son corps. Par conséquent, il est bien possible qu'un corps ait plusieurs apparences, ou ait la possibilité de changer d'apparence. La thèse de la réincarnation est selon nous à écarter du moment où il s'agit du même corps, à moins de redéfinir la notion. La résurrection est également à écarter car il y a eu deux naissances. La qualification la plus prudente est celui du « retour ». Cela est plus en conformité avec sa déclaration « mana demb

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Traduit par corps ou substance

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Apparence

mana tay\_ ce fut moi hier, c'est encore moi aujourd'hui ». Ce qui est sûr est que Muhamed (psl) est revenu à la fin des temps sous une autre apparence avec un autre nom. Peut-être devrions-nous redéfinir les concepts de réincarnation et de résurrection afin de les adapter au cas Seydina Limamou? Ou nous faudra-t-il inventer un concept nouveau, propre à ce phénomène qui a bouleversé beaucoup d'a priori? Nous croyons que cette question mérite que des intellectuels de haut niveau s'y penchent d'autant plus que c'est un débat qui pourrait embrouiller l'esprit du profane.

En définitive, ce qui est constant reste qu'il est le prophète Muhamed (psl), revenu sous une autre apparence, cela nous y avons cru avant d'essayer de comprendre. Ce que nous proposons c'est d'utiliser le terme « retour » qui nous semble plus approprié à ce phénomène et plus en adéquation avec les dires de Seydina Limamou Lahi (psl).

#### Chap 2: Une question de nom et de choix

Il<sup>18</sup> leur recommanda de donner le nom *Limamou* à tout enfant de sexe masculin qui serait engendré par un homme de cette délégation. A leur retour, cela fut fait comme il fut recommandé. Ainsi se sont-ils retrouvés avec 14 garçons du nom de Limamou dans Yoff et environs. Parmi eux, seul Limamou Thiaw fils de Alassane Thiaw survécut jusqu'à l'âge de quarante ans où il devra être investi de cette mission. Certains parmi eux (la majorité) n'ont même pas atteint la puberté...

...En bon et fidèle ami, il (Seydina Limamou Lahi) fit la promesse de donner le nom de son premier né à son ami Mandione Diène. Toutefois, lorsque ce fils naquit, il ne fut plus en mesure de respecter sa promesse face à la décision de Dieu. En effet, son premier fils naquit avec deux inscriptions, l'une sur le dos et l'autre sur le thorax. Les deux inscriptions disaient la même chose « Issa

-

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Il s'agit d'un marabout du Fouta (Nord du Sénégal) du nom d'Ahmadou Ba qui révéla à la délégation venue de Dakar que celui que le monde attendait naitra de l'un des hommes de ladite délégation menée par le père de Limamou Lahi.

Rouhou Lahi », ni plus, ni moins. Il comprit alors que Dieu avait donné ce nom au bébé et accepta ainsi la décision de son Seigneur, c'était en 1293 de l'hégire (1876).

Un nom n'est jamais anodin. En effet, il a toujours été une question cruciale dans l'histoire des prophètes. Certains noms ont une signification précise, d'autres en ont plusieurs. C'est une question qui en suscite d'autres notamment celle de la relation entre le nom et des notions voisines telles que le surnom, le pseudonyme, l'attribut, le qualificatif. Si en matière administrative la distinction trouve un intérêt réel et pratique, en matière théologique, cet intérêt est moins évident. Si on analyse bien les histoires des prophètes, on se rend compte que certains noms retenus par le Coran étaient des surnoms au départ. S'agissant de Muhamed (psl), il a des centaines d'attributs et de qualificatifs pour lesquels le Coran et certains oulémas ne semblent pas tenir compte de la distinction.

Pour illustrer ce qui précède, notons que Jésus avait annoncé un prophète qui devra porter le nom Ahmad. Le prophète de l'islam porte le nom de Muhamed à sa naissance. Ce qui signifierait qu'Ahmad est un attribut, un surnom ou un qualificatif, si réellement la distinction est pertinente en islam. Le Coran ne semble pas aller dans ce sens si on regarde la formulation du verset : « mu bachiran bi rassulin yaa ti min ba'dii ismuhu ahmad » (je vous annonce la bonne nouvelle d'un messager qui viendra après moi, son nom sera Ahmad)<sup>19</sup>. Si la formulation dudit verset était « il sera appelé Ahmad » par exemple, la distinction serait plus intéressante.

En poussant un peu la réflexion, on se rend également compte que noms et attributs sont indifféremment utilisés en parlant des 99 de Dieu. Cela n'est pas une erreur de traduction comme pourraient le penser certains car même en arabe on parle de « *asma ul husnaa* » et de « *sifaat* » pour désigner la même réalité divine.

On serait également tenté de croire que les noms n'ont pas de **traduction possible** alors que les attributs ont des significations précises. Ainsi, pourrait-on affirmer que « Allah » n'a pas de traduction possible alors que *Sabur* se traduit par **Patient**, *Rahman* par **Miséricordieux**, etc. Toutefois, ce critère de distinction qui pourrait être

-

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Sourate 61 verset6

pertinent à certains égards perd tout intérêt lorsqu'on fait la comparaison entre le nom Muhamed, et les autres noms du Prophète appelés surnoms ou qualificatifs. En effet. Muhamed et Ahmad ont la même racine « hmd » qui renvoie à la notion de glorification. C'est ainsi que Muhamed signifie le glorifié et Ahmad le digne de gloire. Le critère de l'impossibilité de traduction est de ce fait inopérant. Dans ce débat, le docteur Mounquidh As-sagâr soulignait dans son ouvrage<sup>20</sup> que le terme paraclet retrouvé dans la Bible comme nom du prophète annoncé par Jésus, renvoie à une notion de louange ou de gloire très proche des noms Ahmad et Muhamed. Sur cette même lancée, le prophète Isaïe<sup>21</sup> annonca un prophète du nom d'Emmanuel<sup>22</sup> et on se retrouve avec Jésus<sup>23</sup>. Encore que dans le Coran aucun de ces deux noms n'est utilisé pour nommer le Messie mais plutôt celui d'« Issa ».

\_

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> « La Bible a-t-elle annoncé la venue du prophète Mohammed ? (pbdsl) »

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cf Isaïe, 7, 14

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le nom signifie "Dieu est avec nous".

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Cf Mathieu. 1. 20-21

Comme évoqué ci haut, des surnoms sont devenus des noms quasi-officiels de certains prophètes à l'instar de Jacob. Ce dernier qui avait comme surnom Israël, se voit reconnaître ses noms Jacob et Israël dans le Saint Coran. C'est ainsi que sa descendance est appelée *banu israil* (le peuple d'Israël) pour désigner les 12 tribus issues de ses 12 fils.

D'autres noms ont des significations circonstancielles tels celui de Moussa qui proviendrait des termes hébreux « mou » et « cha » qui signifient « eau » et « arbre », (ou encore *maym* et *etsah*). Ce nom s'expliquerait par la circonstance de la naissance de ce prophète pour qui, Dieu avait recommandé à sa mère de le mettre dans un panier et de le jeter sur le fleuve Nil. D'où l'origine de la première partie du nom. Une fois fait, le panier portant le bébé s'accrocha à un arbre au bord du fleuve à hauteur du palais du pharaon; cela explique la seconde partie du nom. Une autre théorie tout au moins aussi plausible voudrait que le nom de Moussa soit d'origine égyptienne et signifierait « fils », (*waladan*).<sup>24</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Sourate 28 verset 9

Le nom d'Isaac peut être analysé de la sorte du fait qu'il signifie « sourire » ou « rire » dans la langue hébreu (tsahaq) et traduit la joie de sa mère lorsque les anges vinrent annoncer à Ibrahim la naissance prochaine de ce fils alors que Sarah (mère d'Isaac) était stérile et vieille. Le nom de son frère aîné Ismail proviendrait du trajet que faisait sa mère à la Mecque alors que toute sa provision en eau était épuisée. Faisant des va-et-vient entre les deux montagnes Safa et Marwa, il invoquait le Seigneur, cherchait secours en Lui. Dieu ayant entendu et agréé son invocation, il surnomma son fils « isma-El \_Dieu a entendu ».

Al-boukhary et Muslim rapportent d'après Abu Ghurayrah que le Prophète a dit « taçammaw bismii wala taknuu bi kunyatii \_ » (nommez-vous de mon nom mais ne vous nommez pas de mon surnom). Ce qui est traduit ici par surnom est en réalité un état personnel. Cela révèle encore une fois, la dangerosité des traductions et les inductions y afférentes. Il s'agit par exemple d'un état matrimonial, paternel ou clanique. Ainsi, on ne peut désigner un homonyme du Prophète par Abul Qassim

(père de Qassim), ou *Epoux de Khadija* ou *Ibn 'Abdal Mutalib*, ou *al Haachimi* (de la tribu de Hachim).

De la même manière, on ne peut appeler un homonyme du Mahdi par *Hagane* (sa tribu) ou *Abu Issa* (père de Jésus) ou *Ibnal Hassan* (fils d'Al Hassan).

Eu égard à toutes ces considérations, la distinction entre le nom et ses notions voisines, en matière de théologie, plus précisément en matière de prophétie, est non pertinente. Si elle a un quelconque intérêt, celui-ci reste purement théorique, considérant que des surnoms sont devenus des noms, que les termes attributs et noms sont indifféremment utilisés et qu'il est difficile de trouver des critères distinctifs opérants.

En réalité, tout cela relève de la volonté et du pouvoir discrétionnaire du Seigneur plus qu'on veuille l'accepter. Il appelle ses prophètes comme bon lui semble, par des noms, surnoms prénoms, etc. Ainsi a-t-il demandé à Jésus d'annoncer un messager du nom d'Ahmad et donne le nom Muhamad à celui-ci. A priori, il n'y a pas de logique à tout cela, surtout si on omet le plus important en matière de théologie: la volonté divine. Les explications de cette différence viennent a posteriori et ne

sont pas unanimes chez les oulémas. Ainsi, a-t-on affirmé que le nom annoncé n'avait pas d'importance du moment que celui-ci figurait dans les 201 noms du Prophète. Pour les adeptes de cette thèse, il n'est pas question de faire la différence entre nom et qualificatif. Ce qu'on peut retenir est que tout ceci est une question de choix. Un choix fait par le Seigneur sans souci d'être compris par ses créatures d'où la recommandation de croire dans le ghayb. Nous avons traduit ce terme coranique par « doute intelligent » dans notre livre *Obstacles et obstructions*. Il est traduit ainsi car faisant référence au doute inévitable pour tout esprit cartésien mais qui doit aboutir à la croyance du Seigneur malgré quelques zones d'ombres. L'homme doit accepter qu'il ne puisse tout comprendre. C'est une fatalité qu'il nous incombe d'accepter telle la philosophie de l'absurde à travers le *Mythe de Sisyphe*<sup>25</sup>. Cela peut sembler absurde et ça l'est sûrement, mais en matière de religion, la croyance précède la compréhension. C'est ainsi qu'Anselme de Canterbury disait : « je ne cherche pas, en effet, à comprendre pour

.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Albert Camus

croire, mais je crois pour comprendre ». <sup>26</sup> En effet, il nous incombe en tant que créature, de nous conformer à la doctrine divine et à la logique divine et non l'inverse. Adopter cette démarche revient à accepter de ne pas être en mesure de comprendre beaucoup de choses. Ceux qui auront accepté cela, croiront malgré qu'ils n'ont pas toutes les preuves de l'existence de Dieu, malgré qu'ils n'ont pas tout compris sur l'avènement du prophète Muhamed (psl), mais aussi comment quatorze siècles après un homme peut-il se déclarer être le prophète Muhamed revenu sous une autre apparence. Il convient de retenir que le nom donné à un prophète relève du pouvoir exclusif et discrétionnaire du Seigneur. De ce fait, on croit d'abord avant d'essayer de comprendre.

En consultant plusieurs écrits, on pourrait déduire que le Mahdi attendu s'appellera Muhamed ibn Abdoullah; mais là encore le choix du Seigneur fut autre comme cela fut le cas avec l'annonce d'un prophète qui se nommera Ahmad. En marge de cela, il faudrait souligner qu'il y a une nette différence de formulation entre les différents

.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Proslogion: essai de théologie écrit par Anselme de Canterbury entre 1077 et 1078

hadiths qui font état du nom du Mahdi; ce qui peut faire l'objet d'interprétations diverses. En effet, il y a une nette différence de compréhension et d'interprétation entre la formule « son nom sera mon nom » et « mon nom sera son nom » ou encore « son nom sera comme mon nom ».

Mu'awiya Ibn Qourra rapporte du Prophète (psl) « La terre sera remplie d'injustice et d'iniquité et quand elle le sera, DIEU enverra un homme, son nom est mon nom (ismuhu ismii), il la remplira de justice et d'équité comme elle aura été remplie d'injustice et d'iniquité.»<sup>27</sup>

'Abdoullah Ibn Mas'ud rapporte du Prophète (psl) : « L'heure n'arrivera pas avant que ne vienne sur terre un homme de ma maison, son nom sera comme mon nom (ismuhu ka ismii).»<sup>28</sup>

Pour la première version, il faut croire que quel que soit le nom du Mahdi (psl), il sera intégré dans le lot des noms du prophète Muhamed (psl). Pour la seconde il s'agit vraisemblablement d'un rapport de conformité. Toutefois, la démarche que nous jugeons adéquate, et que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> At-Tabarâni, Al Mu'jamul Awsat, tome.8, p.178

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Jalalud-dine As Souyouti, Al 'Arfoul wardi fii akhbar al mahdi, tome.1, p.95

nous soutenons, est qu'en matière de prophétie, l'exégèse des textes occupe une place accessoire. Peut-être devrions-nous rappeler que Seydina Limamou Lahi (psl) a déclaré être un prophète, ou plus précisément le Prophète. Le fait qu'il soit en même temps le Mahdi est une information qu'il a donnée à titre subsidiaire. C'est lui qui nous édifia sur le statut du Mahdi qui n'est personne d'autre que le prophète Muhamed (psl). De ce fait, avant de nous intéresser aux critères permettant de reconnaitre le Mahdi, il faudra nous intéresser aux critères distinctifs d'un prophète. Une fois que la prophétie de Seydina Limamou vérifiée, la vérification de la véracité de ses dires nous est exonérée car « il ne parle pas de son propre chef ». Par conséquent, le défi est de vérifier la véracité de la prophétie de Seydina Limamou Lahi et tout le reste s'en suivra. Il faudra pour ce faire, définir les critères permettant de reconnaître un prophète. Cette question est déjà traitée dans le chapitre « mana demb mana tay ».



Seydina Issa Ruhu Lahi (psl), fils et premier khalif du Mahdi (psl)

En définitive, Limamou Lahi fait désormais partie des noms du Prophète (psl) comme l'est Ahmad, Paraclet etc. D'autant plus que ce nom renvoie au mot arabe *al imam* qui signifie le guide. La différence entre ce nom et celui d'Imamoul Moursaline est que le premier fait référence à *l'intronisateur* et le second aux sujets. En clair, Limamou Lahi signifie le guide choisi par le Seigneur et Imamoul Moursaline, le guide des messagers. Il s'agit là de deux faces d'une même pièce. Le glissement sémantique d'al imam à Limamou est un processus fréquent en linguistique. Rappelons que « maym-etsah » dans la langue hébreux est devenu « mou-saa » et Moïse en français. On peut donner une pléthore d'exemples de ce genre. De ce fait, Limamou comme Moussa ont pour origine des mots provenant de langues étrangères (arabe pour le premier et hébreu pour le second), mais sont devenus les noms officiels.

Le nom de son fils et vicaire fut choisi par son Seigneur tel que cela fut le cas pour beaucoup de prophètes. Il en est ainsi du prophète Jean Baptiste « yaa Zakaria inna nubachiruka bi ghulaamin ismuhu Yahya lam naj'al lahu min qabli samiyyah\_O Zakarie nous te donnons la bonne

nouvelle d'un fils, son nom sera Jean. Nous n'avons  $donn\'e \ \grave{a} \ personne \ ce \ nom \ auparavant»^{29}.$ 

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Sourate19 verset8

## **Chap 3: La prosternation**

Au début de son adolescence, son père décida un jour de l'envoyer chercher du bois dans la forêt mais il revint les mains vides. Cela ne fut pas la première fois que cela se produisait. Mame Alassane décida alors de lui demander des explications : « Pourquoi à chaque fois que je t'envoie me chercher du bois, reviens-tu les mains vides ? ». Il répondit : « Comment puis-je couper du bois alors qu'à chaque fois que je m'approche d'un arbre, celui-ci se prosterne devant moi, me répétant : nous attestons que tu es le seigneur des premiers et des derniers? ». Son père comprit alors la raison de son comportement et ne l'envoya plus jamais chercher du bois car il était sûr qu'il lui disait la vérité. En effet il était le plus sûr et le plus véridique de son entourage, raison pour laquelle nul ne doutait de ses paroles. »

Le rapport entre la prophétie et la prosternation date de longtemps. Le premier à qui Dieu donna ce privilège (qui est à la fois une charge) est Adam (psl). On se rappelle ainsi de l'ordre du Seigneur à l'endroit des anges « usjudu li Adam fa sajadu illa ibliss abaa wastakbara\_ lorsque Dieu demanda aux anges de se prosterner pour

Adam, ils le firent tous à l'exception d'Ibliss qui refusa à cause de son orgueil... »<sup>30</sup>. L'orgueil fut ainsi le premier et le pire vice pour toute la création, en particulier ceux qui sont dotés du libre arbitre, à savoir les hommes et les djinns. Par ailleurs, cet évènement qui s'est produit dans les cieux mérite qu'on s'y attarde. Si Allah a demandé aux anges de se prosterner pour Adam c'était parce qu'il était dépositaire de la lumière prophétique de Muhamed (psl). En effet, tous les prophètes ou même saints qui étaient dépositaires de la responsabilité de guider l'humanité vers le Seigneur l'étaient par l'entremise de la lumière du Prophète (psl). C'est ainsi que Muhamad Busseyrii disait dans Burdah« fa innahu chamsu fadlin hum kawaakibuhaa. Yuzhirna anwaaraha lin-naasi fizzulami il est le soleil de grâce et eux sont les planètes (qui gravitent autour). Il alimente les hommes de par ses lumières (pour leur sortir) des ténèbres. ». Ainsi, Adam fut-il le premier à être dépositaire de cette lumière, de cette responsabilité, de ce joug. Après lui, ce fut son fils cadet Chissa (Seth) qui fut l'élu. Après lui, tous les messagers ou prophètes qui furent les pôles de leur

-

<sup>30</sup> Sourate 2 verset 35

époque. Lorsque deux messagers étaient suscités à une même époque, l'un d'eux était désigné pôle car il n'y avait jamais deux pôles pour une même époque. C'est ainsi qu'Abraham fut désigné pôle de son époque alors qu'il était contemporain de Loth. Il était pôle car faisant partie des ulul 'azmi contrairement à Loth. Il y eut des époques où il n'y avait pas de messagers alors ils revenaient aux saints « d'assurer l'intérim ». C'est sans doute la raison pour laquelle des expressions telles que seydu zaman ou sahibu zaman ont fleuri suite à la disparition du Prophète (psl). C'est après l'avènement du Prophète que des saints ont commencé à s'autoproclamer pôles de leur époque ce qui, on le rappelle, induit à une double signification. D'une part, cela signifie être dépositaire de la lumière du prophète et d'autre part la responsabilité de tout ce qui se passe sur terre. C'est cette responsabilité qu'évoquait le Seigneur lorsqu'Il fit part de son projet de nommer un représentant sur terre « inni jaa'ilun fil ardi khalifat »<sup>31</sup>.

En réalité, lorsque les anges se prosternaient pour Adam, celui-ci n'était qu'un contenant. Toutefois, la

.

<sup>31</sup> Sourate2 verset31

prosternation était à l'endroit du contenu, à savoir la lumière de Muhamed (psl). Par conséquent, tous ceux qui ont eu le privilège d'être dépositaire de cette lumière pouvaient avoir droit à cette prosternation de la part de toutes les créatures. Si le mandataire peut jouir de la notoriété du mandant a fortiori celui-ci qui en est le véritable propriétaire. C'est cela le véritable historique du lien entre la prosternation et Muhamed (psl). C'est cette réminiscence qui nous permet de cerner ne serait-ce qu'un peu l'importance de la prosternation des arbres au passage de celui qui s'est proclamé être Muhamed (psl). Dans cette catégorie de miracle, nous pouvons insérer l'allégeance de l'atlantique qui selon nous, est une forme de prosternation, d'autant plus que le but recherché n'est autre que la soumission. On ne devrait pas être surpris alors que le nom choisi par le Seigneur pour désigner sa religion soit l'islam (la soumission). Cela explique également que pour tous les prophètes dépositaires d'un message et d'une mission de guidance, Dieu protège les faits et gestes pour que les soumis ne soient pas égarés. L'exemple parfait est que même lorsque le Prophète (psl) fut atteint par la magie des mecquois, sa lucidité pour tout ce qui concerne la révélation restait intacte.

Eu égard à tout cela, et en conformité avec la sourate *Ar Rahman* qui évoque que l'arbre et les arbustes se prosterneront « *an najmu wa chajaru yasjudaan* », cette prosternation pour celui-là même qui se réclame propriétaire de cette lumière de Muhamed est tout au moins dans l'ordre normal des choses.

L'antériorité de la lumière du Prophète sur toute la création est une vérité divine. Lorsque fut posée au Prophète (psl), la question de la première chose que Dieu avait créée, il répondit « nurun nabiyuka yaa jaabir ». Jabir ibn Abdullah rapporte : « J'ai dit : Oh, Prophète de Dieu, apprends-moi la première chose que Dieu a créée. Il répondit : « Dieu a créé la lumière de ton Prophète à partir de Sa propre lumière avant toute autre chose, et il n'y avait en ce moment ni tablette, ni plume, ni paradis, ni enfer, ni ange, ni ciel, ni terre, ni soleil, ni lune, ni djinn, ni homme.

Quand il a voulu créer la Créature, il partagea ladite lumière en quatre parts. Il en fit de la première, la plume (Qalam) ; de la deuxième la tablette (Lawh, tablette cachée où sont consignées toutes les destinées); de la troisième le Trône de Dieu. Ensuite Dieu partagea la quatrième part en quatre parties et fit de la première partie les anges porteurs du royaume de Dieu, de la deuxième le Repose-pied de Dieu (Kursiy), de la troisième les autres anges. Ensuite Dieu divisa la quatrième part restante en quatre parts et fit de la première part les cieux, de la deuxième les terres, de la troisième le paradis et l'enfer. Ensuite Dieu divisa la quatrième part restante en quatre parts et fit de la première part la clarté des pensées des croyants, de la deuxième la lumière de leurs cœurs qui est la connaissance de Dieu, de la troisième la lumière de leur intimité qui est la foi en un Dieu unique à travers la proclamation que Dieu est unique et que son Prophète est Muhamed (psl) ».

Cette lumière n'a plus quitté le cosmos et ne le quittera plus jusqu'au jour de la rétribution. Elle est la source énergétique de la vie sur terre. Elle est l'élément sans quoi tout devient inerte. La particularité de l'avènement de Muhamed (psl) est que le propriétaire de cette lumière reprend son dû en même temps qu'il reprend la

responsabilité de guidance dont il est en charge. Cela explique le nom de Mahdi qui est le sien par excellence. Cela nous permet également de comprendre autrement le passage de la salat al fatiha « nasiril haq bil haq », qui peut signifier : celui qui, de droit, soutient la vérité. En effet « bil haq » peut signifier « de droit »<sup>32</sup> comme lorsque le Seigneur dit « wa yaqtuluuna nabiyyiina bi ghayril haq». Il a cette responsabilité de guidance, le représentant de Dieu par excellence, le khalifatul lahi fil ardi par excellence, le propriétaire de cette lumière, celui pour qui toute créature doit se prosterner. Ainsi, les arbres se sont prosternés devant Seydina Limamou Lahi (psl), le Mahdi, le guide de droit, le pôle par excellence, le titulaire de cette responsabilité et de cette grâce.

"Kufi am leer ci moom la sakké ceneeram

Kufi mandeet deegam la fessal kaassam

(Quiconque dispose d'une lumière n'est qu'un récepteur de sa réverbération.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Sourate 2, verset 61 « ... et qu'ils tuaient sans droit les prophètes ».

Et quiconque se sent rassasié, s'est abreuvé de son lac).<sup>33</sup>

-

 $<sup>^{\</sup>rm 33}$  Mamadou Bara SAMB, poème 21, vers 26 « Limaamu du moroom »

## Chap4: l'allégeance de l'Atlantique

Alors que le nombre de ses disciples augmentait de jour en jour, Limamou Lahi (psl) demanda aux Yoffois de restreindre l'espace occupé par leurs clôtures pour permettre aux nouveaux venus de s'installer. Ceux-ci lui répondirent sur un ton sarcastique: « n'est-ce pas toi qui te proclames prophète, va demander à la mer un espace où loger tes disciples ». Quelques jours après, la mer se déchaîna et inonda toutes les cases aux environs de la plage. Tôt le matin, disciples comme détracteurs vinrent lui demander de trouver une solution à cette situation. Il leur répondit : « En réalité, la mer était juste venue nettoyer cette terre des souillures mais s'il plaît à Dieu, cela ne se reproduira plus. ». Il se leva alors et prit la direction de la mer sans que personne ne sache ce qu'il avait l'intention de faire. La foule le suivit jusqu'à la plage, il pointa du doigt la mer dont les vagues battaient en retraite telles des nattes que l'on pliait. Arrivé à un certain niveau, il traca un trait sur le sable et déclara : « C'est vous qui ne me connaissez pas mais cette

mer me connaît et sait ce que je représente auprès de mon Seigneur. S'il plait à Dieu, elle ne franchira plus cette limite. ».

Dès le début de la création, la mer a toujours été un instrument phare de cet orchestre, une place qui devra être identifiée à sa juste mesure afin de percevoir la symphonie qu'elle produit avec le Prophète de l'humanité comme maître d'orchestre. Il s'agit là d'un compagnonnage basé sur un contrat entre Muhamed (psl) et la mer, réitéré par lui-même dans sa seconde parousie, en terre de Cham.

Il existe ce qu'on pourrait appeler un faisceau d'indices, un ensemble d'éléments qui nous permettent de constater ce contrat du Prophète (psl) avec la mer. En effet, dans le fameux livre d'El hadji Malick Sy intitulé *hilaasu zahab*, il relate les dix mers que notre noble Prophète aurait traversées, chacune portant un nom spécifique. Tout porte à croire que lorsque le Mahdi Seydina Limamou Lahi (psl) affirme qu'il a contracté une alliance

avec l'eau et que celle-ci le connaît bien, c'est parce que leur compagnonnage ne débute pas à cet instant.

Dans le célèbre hadith du Prophète (psl) rapporté par Abdoulahi ibn Mas'ud et cité par Sha'rani<sup>34</sup> ainsi que d'autres érudits comme Imam Qurtubi, il annonce que le Mahdi (psl) apparaîtra à l'extrême Ouest (maghirubil aqsaa), à côté de la mer (saahilil bahr), dans les montagnes de l'Ouest (jabalil maghrib). Le Mahdi Seydina Limamou Lahi (psl,) affirmant n'être autre que le prophète Muhammad (psl) revenu sous une autre apparence à la fin des temps, nous enseigne par la même occasion que ce miracle, fait par la permission de Dieu, n'est que l'exécution de ce contrat qui fut signé avant la création des hommes. Ainsi, ce compagnonnage fut rapporté par le Coran à travers ce qu'il nous conviendra d'appeler la symbolique du *noune*.

Lorsque le Seigneur a voulu donner au Prophète (psl) le surnom de Noune<sup>35</sup>, il a fait précéder l'avènement du prophète Jonas à qui il donna le surnom de Zu-noune\_

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Dans kitabat-takdirat bi ahwal mawta wa umural akhira

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Sourate Al qalam verset 1-5

l'homme de *noune*. Il donne, par la même occasion, la signification de ce surnom qu'Il devra attribuer au Prophète (psl), des siècles après.

Wa Za-Nun iza zahaba mughadiban fa zanna an lan naqdira 'alayhi fa naadaa fii zulumaati an laa ilaha illa anta subhaanaka innii kuntu minaz zaalimin- (et l'homme de noune lorsqu'il partit dépité, il crut que Nous ne l'éprouverions pas...il invoqua du fond des ténèbres : point de divinité si ce n'est Toi, Gloire à Toi ! J'ai vraiment été injuste !). 36

Jonas était dans trois enveloppes et chacune d'elle peut symboliser le *noune* : le **poisson**, la **mer** et la **nuit**. Cela nous donnera respectivement l'homme du poisson, l'homme de la mer ou l'homme de la nuit. Les *zulumaat* dont parle ici le Seigneur, sont au nombre de trois, la noirceur du ventre de la baleine, celle de l'eau et celle de la nuit. Ce sont ces trois noirceurs que le Seigneur a désignées en premier lieu par *noune* et en second lieu par *zulumaat*. En les prenant un à un, on verra la relation que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Coran 21,87

le Prophète (psl) entretient avec chacun de ces trois éléments.

Le Prophète est doublement affilié au poisson, d'une part à travers sa tribu quraych et d'autre part à travers son ethnie lébou. En effet, quraych vient étymologiquement du mot arabe qarch qui signifie requin. On se demande pourquoi une tribu d'un peuple vivant dans le désert, loin des mers, porterait le nom d'un poisson sauf si cette appellation renverrait à un autre peuple qui aura une relation étroite avec le domaine marin, en l'occurrence les *Lébous*. Ainsi faudra-t-il allier le nom de la tribu du prophète quraych et l'activité principale de son peuple lébou, à savoir la pèche, pour comprendre la relation qu'il entretient avec le poisson, première allusion du noune. La seconde allusion du noune est la nuit avec sa noirceur faisant toujours référence à cette couleur noire. La troisième allusion renvoie à cette eau primitive (l'océan primordial) dont parlent les égyptologues à l'instar de Cheikh Anta Diop et de Michel Alain Mombo.

Ce dernier, à travers son ouvrage<sup>37</sup>, affirme: « Nous comprenons pourquoi à la croix ansée sont associés le son « N » traduit par un signe hiéroglyphique figurant les vagues à la surface de l'eau provenant du Noun (Nwn), le fleuve primordial d'où surgit la vie sous toutes ses formes ».

On peut déduire des paroles du Mahdi (psl) que cette eau de la mer aurait une mémoire qui lui permettrait de se souvenir de son ancien compagnon revenu dans cette autre partie du monde : « c'est vous qui ne me connaissez pas mais cette mer me connaît et connaît mon statut auprès du Seigneur »<sup>38</sup>. Cette thèse de reconnaissance et de mémoire semble être appuyée par de récentes études ayant pour objet : <u>la mémoire de l'eau.</u>

D'après le docteur Masaru Emoto, reprenant les études de Jacques Benveniste, l'eau a une mémoire et par ce fait, elle enregistre et réagit à toutes les influences qu'elle subit : « En maintenant l'intention de paix vers l'eau, par

٠

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Le pouvoir du roi d'Egypte d'après la spiritualité pharaonique (2778-1085 AV JC)

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Buchral muhibbine, Cheikh Mokhtar Lo

la pensée, en parlant et en agissant avec cette profonde intention; l'eau peut et apportera la paix au monde ». Cette étude fut également poursuivie par le biologiste et virologue Luc Montagnier, prix Nobel de médecine, qui a beaucoup contribué à certifier le caractère scientifique et sérieux de cette thèse, la mémoire de la matière.

L'intérêt de traiter de cette thèse réside dans le fait que l'un des plus grands miracles de Seydina Limamoul Mahdi (psl) est d'avoir fait reculer la mer; ce qui constitue le miracle de l'eau. Emoto affirme que dans le monde entier, l'eau présente des formes cristallines différentes en fonction de l'endroit et des conditions dans lesquelles elle se trouve. Cela voudrait dire que chaque eau est spécifique et que sa structure dépend de son milieu. Elle enregistre toutes les informations qu'elle reçoit et les incorpore de manière définitive. Tous ces scientifiques affirment que dans le monde entier, l'eau présente des formes cristallines différentes en fonction de l'endroit et des conditions dans lesquelles elle se trouve.

L'objet de cette analyse est d'attirer l'attention sur les paroles du Mahdi (psl) lorsqu'il a fait reculer la mer : «

c'est vous qui ne me connaissez pas mais la mer me connait et connait mon statut auprès de mon Seigneur ». À entendre ces mots du Mahdi, on peut déduire que la mer est une de ses vieilles connaissances et qu'elle l'a reconnu lorsqu'il lui intima l'ordre mémorable de ne plus faire de dégâts a Yoff.



La terre de Diamalahi, l'endroit où le Mahdi fit reculer l'océan atlantique et où il fut inhumé après sa mort en 1909.

Cette soumission de l'atlantique est dans la logique de la prosternation de toutes les créatures dans le but de respecter la prescription divine de se soumettre au mandataire de Dieu sur terre. De ce fait, la finalité de cette soumission, de cette prosternation, de cette allégeance est l'adoration du Seigneur. Ce n'est ni plus ni moins qu'une volonté de respecter la prescription du Seigneur « usjuduu li Adam ». Tout se ramène au Seigneur de l'univers. Celui qui se prosterne devant Adam ou le Prophète (pse) doit être conscient que ce qui importe n'est pas la personne en face de lui mais Celui qui en a donné l'ordre.

Remarquons que l'illettrisme du Prophète (psl) est dû au refus du Seigneur de voir une quelconque créature s'attribuer le mérite de la moralité irréprochable de celuici et c'est dans cette même logique que ses parents qui étaient censés lui donner une éducation sont morts alors qu'il était encore enfant. Le Seigneur voulait s'attribuer l'exclusivité de la déclaration qu'il fera après son appel « wa innaka la 'alaa khuluqin 'aziim \_ tu es certes d'une

moralité irréprochable<sup>39</sup>.L'autre raison est qu'une science enseignée par un homme est toujours pervertie car y transparaissent son éducation à lui, son vécu, sa perception de ladite science, son caractère. Une science pure ne saurait émaner que de Dieu. C'est l'une des autres raisons pour lesquelles seul le Seigneur pouvait être son Maître. C'est ce qui rend pertinent la déclaration du Mahdi à l'endroit de son fils Ababacar Lahi:

« Si quelqu'un te demande qui est ton maître O Ababacar, réponds-lui que c'est Limamou Lahi, le Maître de ces temps-ci; si on te demande qui est le Maître de Limamou, réponds que c'est Allah, le Maître également d'Adam. »<sup>40</sup>

Les éloges que fait Dieu à l'endroit de son Prophète (psl) ou d'un autre parmi ses serviteurs ne peuvent avoir une autre finalité que l'autoglorification. L'orgueil est l'un des caractères principaux et exclusifs du Seigneur. C'est ainsi que les quatre formes de *hamdallah* reviennent toutes à cette logique. Il s'agit de la reconnaissance de Dieu à l'endroit de l'une de ses créatures, la

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Sourate al Qalam, verset5

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Voir notre ouvrage « sur les traces d'al Muntazar »

reconnaissance d'une créature à l'endroit de son Seigneur, la reconnaissance d'une créature à l'endroit d'une autre et enfin, l'autoglorification du Seigneur. Toutes ces quatre formes reviennent à une seule, à savoir **l'autoglorification.** La raison nous est donnée par le cheikh Ibrahima Fall « *fa innahu rabul 'ibaadi a rabu 'amaalihim*\_ par ce qu'Il est le Seigneur des hommes et de leurs actes <sup>41</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> *jazbul murid,* Cheikh Ibrahima Fall

## Chap5: La supposée folie des prophètes

Il faut croire que les prophètes à l'instar des philosophes et des déviants sont considérés comme des marginaux. Pour le sens commun, tout marginal est un incompris, quelque fois même un fou. L'homme a peur de la rupture alors même que toute prophétie en est une, a fortiori s'il s'agit d'une nubuwa tachrii—la plus accomplie des prophéties en ce qu'elle apporte quelque chose de nouveau, en ce qu'elle abroge ce qui a précédé, tout en conservant les principes fondamentaux. Ce sont ces prophètes qu'il nous conviendra d'appeler les prophètes réformateurs, ce sont les plus marginaux de tous. Il en est ainsi du prophète Moïse, de Jésus et de Muhamed. D'une manière générale, ce sont tous les prophètes à qui Dieu a donné un Livre. D'autres, qu'il nous conviendra d'appeler les continuateurs ou consolidateurs (nubuwa tajdiid) sont également marginaux mais à un degré moindre. Il s'agit par exemple de tous les prophètes entre Moise et Jésus ou entre Abraham et Moise. Les derniers sont les prophètes-secrétaires ou confirmateurs qui ont pour unique rôle d'aider un autre prophète. En cela, ils ont un rôle accessoire. Il s'agit de prophètes tels que Harun et Yahya. La marginalité de ceux-ci est moins visible du fait qu'ils n'ont pas un rôle principal.

De fait, la marginalité a toujours été la caractéristique principale des prophètes et d'une manière générale, de tous les grands hommes. C'est la raison pour laquelle ils sont accusés de fous. En fait, ce sont des incompris car ils attaquent les fondements immatériels de leurs sociétés tels que la religion (culte des idoles) ou les classes sociales. Cela suscite un sentiment de peur et de haine à leur encontre.

Ainsi, le prophète Muhamed fut accusé de fou par les Mecquois d'où l'intervention du Seigneur « maa anta bi nihmati rabbika bi majnoune » Lors de son second avènement, la première cause pour laquelle il fut accusé de fou était sa générosité légendaire. Ainsi appelait-on sa pirogue, la pirogue du fou. La deuxième fut son mutisme après le décès de sa mère qui, en réalité, faisait partie des douleurs de l'enfantement par la terre-mère du père spirituel de l'humanité. La troisième cause fut son appel à l'endroit des hommes et des djinns. Ainsi voit-on qu'il n'a pas fait exception à la règle. Les peuples ont pris

\_

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Sourate al Qalam

l'habitude d'accuser leurs prophètes de fou à cause de leur appel mais aussi de magiciens à cause de leurs miracles « *hazaa sihrun mubiin* (ceci est une magie évidente). Ce fut la réponse des Mecquois à l'endroit de Muhamed, de Pharaon à l'endroit de Moïse, entre autres.

## Deuxième partie : à propos du message

Le mal de l'islam est qu'à travers son histoire et ses doctes, des désaccords furent et continuent d'être érigés en contradictions, puis en différends, ensuite en conflits. De la révolte chiite, à la troisième voix kharijite, en passant par le corsage sunnite, le dictat omeyyade, le massacre de la famille du prophète jusqu'aux prétentions contemporaines sous la dénomination du mot assez flou et arbitraire de terrorisme, l'islam, religion de paix et de tolérance est associé à des événements violents fanatiques et extrémistes.

Cela est d'autant plus vrai que le cri de cœur du Mahdi Seydina Limamou Lahi (psl) est assez révélateur « asseydou haza zamaan yaati wa yukhaliful ulamaa fa kafaru bihi wa huwa yad'u bid diini wal huda ilal lahi..... »\_Le seigneur de ces temps-ci est venu et il a été en désaccord avec les savants raison pour laquelle ceux-ci l'ont rejeté...). 43

.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Sermon1 Sevdina Limamou Lahi

Il exprima son indignation sur l'attitude de ses détracteurs, lui qui n'a fait qu'appeler les hommes pour le compte de son Seigneur sur la voie droite tracée par l'islam. En effet, depuis le mémorable discours d'adieu de Muhamed (psl) où il déclara qu'à partir de ce jour, il avait parachevé la religion pour nous musulmans, aucune révision substantielle ne pourra être apportée à la religion jusqu'à la fin des temps, même par lui.

Même si Seydina Limamou a affirmé être le prophète Muhamed revenu à la fin des temps, investi de la mission de Mahdi, la logique ne voudrait qu'il puisse se dédire. Par conséquent, il n'apportera aucune loi qui abroge une quelconque autre loi islamique. Toutes les lois qu'il nous apportera seront considérées comme des alternatives comme le souligne l'un de ses chantres « da'aal ins wal jinaan li yakhliçuu 'ibaadatalaahi » (il appela les hommes et les jinns pour qu'ils purifient leur adoration). Nous pourrons comprendre alors qu'il s'agisse d'un processus de perfectionnement, un idéal qui sera toujours considéré comme une asymptote. Cela explique que la communauté du Mahdi coexiste avec d'autres confréries, d'autres

écoles de pensées ou communautés islamiques sans pour autant que celles-ci ne soient dans la déperdition.

Il faisait partie de la mission du Mahdi de départager les oulémas sur leurs points de divergences.

Contrairement à ce que certains peuvent croire, lorsque deux oulémas sont en désaccord, cela ne signifie pas forcément que l'un a tort et que l'autre a raison. Face à un désaccord de savants islamiques, trois cas peuvent se présenter. Il peut s'agir d'un cas où l'un a tort et que l'autre a raison. Il peut également s'agir d'un cas où les deux ont tort, ce qui est rare mais possible. Enfin, il peut s'agir d'un cas où les deux ont raison et c'est à ce titre que l'assertion « ikhtilafu 'ulama u rahmat\_la divergence des savants est une miséricorde » devient pertinente. Dans ce dernier cas, deux situations sont à considérer :

\_soit les deux positions se valent,

\_soit les deux sont valables mais que l'une est préférable à l'autre

Les reformes apportées par le Mahdi interviennent pour la plupart du temps dans cette dernière situation. Il est censé départager les savants à ce niveau et dans des domaines beaucoup plus radicaux. Ceci est d'autant plus compréhensible que lorsqu'il lança son appel à l'endroit des hommes et des jinns, il s'adressa en même temps aux savants « 'ulama u yi ublen tèré yi jamaana dik na »\_ (ô vous les savants fermer vos livres, le Maître de ces temps est arrivê). C'est également à ce titre qu'il affirma que des livres venant de l'Est viendront confirmer ses enseignements.

En réalité, il n'apporte pas quelque chose de nouveau. D'ailleurs, dans l'histoire des 313 messagers, moins de dix ont apporté quelque chose de nouveau. Les autres sont soit des confirmateurs, soit des assistants. Le Mahdi appartient à la catégorie des confirmateurs et le Messie à celle des assistants. Leur particularité est que le premier est venu se confirmer lui-même et le second venu assister son père qui, jadis était aux cieux.

Si le Mahdi confirme sa propre mission « mujadid », le Messie quant à lui n'a pour autre mission que d'assister le Mahdi dans sa mission de guidance, de juge entre les oulémas et d'annonciateur de la bonne nouvelle. Toutefois, on ne saurait limiter son intervention dans cette seule sphère. En effet, il peut arriver qu'il tranche (en donnant raison à une position et tort à une autre) ou qu'il donne tort aux positions dominantes réhabilitant ainsi une position marginale mise aux oubliettes. Force est de remarquer qu'il est le seul à pouvoir adopter cette démarche car contrairement aux oulémas, il ne tranche ni par raisonnement, ni par bon sens, ni par aucun autre procédé de jurisprudence islamique (qiyaas), mais par révélation. Ses positions lui sont dictées directement par le Seigneur, souvent par l'entremise de l'archange Gabriel comme le verset qui dispose : « il ne parle pas de son propre chef, ceci n'est qu'une révélation... ». D'ailleurs, qui est plus apte à trancher sur les questions concernant le Coran et la tradition opposant les oulémas, si ce n'est Mohamed lui-même?

En réalité, Mohamed est le seul à avoir le profil adéquat pour remplir les missions qui sont assignés au Mahdi. Ainsi, l'assertion du prophète *laa nabi ba'dii*, comme le souligne d'ailleurs ibn 'arabi, imam chaafi et bon nombre de savants, signifie qu'aucune loi ne viendra abroger les lois répertoriées au jour où le prophète a lancé son fameux discours d'adieu.

Tout cet argumentaire a pour principal but de faire comprendre au lecteur que la solution du Mahdi pour le développement n'est pas la seule solution mais sûrement la meilleure et la moins pénible. Il est évident qu'une solution basée sur les préceptes de l'islam, même ignorant les enseignements du Mahdi, sera relativement efficace. Toutefois, l'assurance de cette solution du Mahdi réside à deux niveaux :

-d'une part, son statut de messager lui confère le droit d'apporter des modifications au niveau de la sounna pour les mettre en adéquation avec le contexte de la modernisation, une prérogative qu'aucun ouléma ne dispose;

-d'autre part, le Mahdi devant départager les savants sur leurs points de discorde, on est sûr de disposer de la meilleure alternative. Si lui le Mahdi montre un tel niveau de tolérance malgré le fait qu'il soit prédestiné à apporter la solution de cette fin des temps, qui sommes-nous pour être extrémistes ? Un courtisan devrait-il être plus royaliste que le roi ?

En effet, le Mahdi est celui-là même qui était prédestiné à remplir la terre de justice et d'équité telle qu'elle était remplie d'injustice et d'iniquité « yamla ul arda 'adlan wa qistan kamaa muli at jawran wa zulman ». Il est le porteur de la solution et des solutions. Nous choisissons le singulier pour marquer la singularité de son enseignement et le pluriel pour mettre en exergue les différentes optiques que celui-là peut nous offrir. C'est dans cette pluralité que nous extirpons l'une de ces solutions pour répondre à l'une des plus grandes questions de la modernité : le **développement**.

L'islam n'est pas pour ou contre un régime. Pour la gestion de la chose publique, il se cantonne à poser des garde-fous et à proposer des solutions. Donc c'est à nous de conformer le régime que nous avons choisi librement aux préceptes de l'islâm.

Certaines propositions sont mêmes contextuelles. Il s'agit véritablement de règles supplétives et non impératives, pour reprendre la distinction au droit privé romanogermanique. Au vu de tout cela, et en prenant un peu de recul, on voit toute l'absurdité du conflit entre sunnites et chiites dans la mesure où nous avons l'intime conviction que si la *Umma*<sup>44</sup> avait choisi la succession par le sang (ou monarchique) comme l'avaient suggéré les chiites ou si ceux-ci avaient accepté la dévolution démocratique qu'avaient défendu les sunnites, cela n'aurait en rien enfreint les règles de l'islam. Certains se sont entretués défendre des règles qu'ils avaient jugées pour fondamentales pour l'islam et qui, en réalité étaient purement facultatives. D'ailleurs, dans les républiques qui se réclament islamiques de nos jours, les deux modes de dévolution du pouvoir sont adoptés de manière libre et discrétionnaires.

.

<sup>44</sup> Communauté musulmane

## Chap1 : la problématique du développement

Ce qu'il faudrait comprendre est que le terme utilisé importe peu. A travers l'histoire, nombreux sont les concepts qui ont été utilisés, parfois à des fins de progrès d'autres fois à des fins de domination. C'est ainsi que le concept de civilisation a permis à l'humanité de connaitre des organisations socio-politico-économiques telles que l'Egypte pharaonique, la Rome antique, la Grèce, l'Ethiopie, la Mésopotamie, etc. Cette même notion de civilisation fut le prétexte pour la colonisation de Jérusalem par Rome, de l'Afrique par l'Europe, à travers les missions dites civilisatrices et d'autres prétextes politiques selon les contextes. C'est assez révélateur de constater que tous les conquérants ont accusé les peuples qu'ils avaient ciblés de barbares afin de justifier leurs actes. Ce fut le cas de la domination des juifs par l'empire égyptien.

A bien y penser, la finalité de la civilisation n'est que l'épanouissement de l'homme car si la barbarie est son contraire, on comprendra que l'établissement de règles, d'un modèle d'organisation structuré, ne sert qu'à assurer sécurité et dignité aux populations. Ceci ne peut se faire sans une certaine suprématie économico-financière qui pourra impulser les progrès techniques et technologiques lesquels veilleront à affiner les techniques agricoles, pastorales et halieutiques. Le développement de ces dernières permettra de financer l'éducation, d'assurer la santé et d'établir une mémoire culturelle à travers l'art et la tradition. La santé et l'éducation sont des domaines d'investissement à long terme qui nécessitent des moyens et une organisation structurée. L'art et la culture permettent à un empire de consolider une conscience collective, gage de pérennité. Ainsi, dans une vraie civilisation l'homme est en sécurité. Il dispose d'une sécurité alimentaire, sanitaire et physique. L'instauration des règles et les sanctions y afférentes lui permettent de préserver l'intégrité de sa personne et de ses biens, et l'encourage à cultiver un certain nombre de valeurs.

Lorsque la notion de civilisation a fini par faire son temps, les tailleurs de concepts politiques nous ont fourni une notion taillée sur mesure : **le développement**. Toutefois, elle suit la même logique que celle de la civilisation. Quelle que soit la définition qu'on puisse lui attribuer, le développement ne peut être une fin en soi. Cependant si la civilisation supposait la sortie des peuples de l'anarchie et de la barbarie, le développement fait plutôt appel à la notion d'évolution, de progression, de transformation.

Dans la pratique, la distinction pourrait perdre de la valeur car la notion ne cesse de subir des mutations. En effet, si au départ, le développement était synonyme de la croissance économique, cette conception est, de nos jours, révolue.

D'abord, on a considéré que l'homme n'avait besoin que de la croissance économique pour s'épanouir. L'argent était censé faire le bonheur. Cependant, au-delà du caractère contestable de cette conception, c'était sans compter sur le fait que la répartition équitable des richesses ne suivait pas. La notion d'équité introduite dans le concept ramenait une dimension non pécuniaire que l'on avait jugée inopportune d'intégrer dans un

concept qui concernait la sphère publique. La sécularisation était passée par là. La dissociation de la sphère publique et privée, étatique et religieux, morale et économique, faisait qu'on évitât le plus possible de parler de morale et d'éthique dans le monde des affaires. On s'est vite rendu compte que la croissance économique à elle seule ne pouvait rendre compte de la réalité d'une population, de son niveau d'épanouissement. D'ailleurs, comment évaluer le bonheur ?

Techniquement, la croissance économique peut profiter plus aux investisseurs étrangers si la majorité des recettes sort du pays, c'est le cas d'un pays comme le Sénégal en 2019. Tant bien même que cette croissance profiterait à la population, elle ne garantit pas le bonheur car si les retombées ne sont pas reparties équitablement, cela pourrait être gage d'instabilité. La notion a alors évolué en intégrant des leviers tels que l'indice de développement humain IDH. Ce dernier prend plus en compte la dimension de bien-être et de bonheur même si celle-ci n'est pas quantifiable. Toutefois, il existe des indices qui montrent qu'un peuple est malheureux même

s'il est riche. Cela peut être le taux de suicide, de dépression, etc.

C'est tout récemment que la notion de responsabilité fut introduite dans la conception du développement avec la naissance du concept de développement durable. Le développement ne consiste plus en l'accumulation de richesse (croissance économique), ni à la recherche du bonheur crypto personnel (développement humain), mais consiste pour l'homme à assumer la responsabilité qu'il a sur terre. Ainsi, le développement prend une tournure nouvelle en imposant une utilisation responsable des naturelles en prenant en compte ressources générations futures. Cela passe par la protection de l'environnement qui est l'élément central au cœur de toutes les reformes de ce siècle. C'est la prise en compte de cette dimension écologique qui a donné naissance à des outils tels que la responsabilité sociétale des organisations RSO, les études d'impact devenues obligatoires dans l'exploitation des ressources naturelles ou la réalisation de travaux publics.

Enfin, s'est-on rendu compte qu'aucune idéologie ne peut prospérer sans que l'homme ne soit au centre de celle-ci. C'est probablement la raison pour laquelle, la notion de développement personnel est à la mode. Si au départ on a cru que le développement devait être exogène, la conception du moment voudrait que le développement soit d'abord un état d'esprit (développement personnel), donc endogène.

#### Chap2 : la solution proposée par le Mahdi

La conception qu'a le Mahdi sur le développement n'est pas une conception personnelle. En tant que messager, il a adopté la conception de l'islam qui consiste à ramener cette notion au concept de salut ou de bonheur. En effet, le développement n'est pas une fin en soi. Il n'aura de raison d'être que s'il permet l'épanouissement de l'homme. Pour un musulman ou un croyant d'une manière générale, il ne suffira pas d'être en quête du bonheur sur terre mais plutôt d'un bonheur ici-bas et dans l'au-delà. Cela nous ramène à la fameuse prière du Prophète (psl) « rabana atina fid dunya hassanatan wa fil ahirati hassanatan (Seigneur accorde nous le salut icibas et dans l'eau delà). C'est-à-dire que l'islam cherche un équilibre entre l'épanouissement ici-bas et le salut dans l'autre monde. Cette quête dernière conditionnera la manière d'acquérir les richesses et qui, ipso facto, rend la formule « tous les moyens sont bons pour réussir » inopérante.

Le capitalisme a fini de montrer ses limites d'où l'apparition de propositions alternatives telles que la

théorie *participaliste*. Cela résulte de l'échec successif de toutes les tentatives de réformes, d'ajustements ou de rééquilibrage du système. Les tenants de cette théorie participative ou participaliste en sont arrivés à vouloir tenir le taureau par les cornes. Le problème n'est donc pas conjoncturel mais systémique. Il ne s'agit pas d'une question d'ajustement ou d'accommodation selon l'environnement économico-sociétal. Le vrai problème est la base même du système : l'usure, la spéculation.

Nous remarquerons ainsi que le Mahdi mène son combat sur trois fronts : le front personnel, le front sociétal, le front économique.

« Oui, Allah ordonne l'équité et la bienfaisance, et que l'on donne aux proches parents. IL interdit la turpitude, l'acte répréhensible et l'oppression. IL vous exhorte afin que vous réfléchissiez ». <sup>45</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Sourate al-Nihal. 16: 90

# I) Le front personnel

Le Mahdi Seydina Limamou Lahi a eu pour mission de redonner à l'homme son statut universel. Il s'est agi de produire un citoyen du monde autour de la notion d'unicité de Dieu qui, une fois qu'il l'aura acceptée, acceptera par la même occasion que toute la création est l'œuvre du Seigneur et qu'il a la responsabilité de la protéger. Ainsi pourrions-nous comprendre le statut privilégié de l'homme sur les autres créatures. Lorsque les grecs qualifiaient l'homme d'animal politique n'étaitce pas grâce au libre arbitre dont il est le seul à disposer? La responsabilité étant le revers de la liberté, le Mahdi avait pour rôle de restituer à l'homme sa responsabilité première: maintenir la stabilité dans le monde. Il s'agit là d'une mission, peut-être même un mythe sisyphéen (pour reprendre la philosophie de l'absurde), que l'homme devra mener en guise de réponse aux préoccupations des anges lors de sa création : « mettrastu sur terre un être qui y sèmera la zizanie et y versera le sang ? ».  $^{46}$ 

Certes, il faudra que l'homme prépare la guerre s'il veut la paix. Toutefois, la guerre apportée par le Mahdi du Sénégal est celle du *nafs* que d'aucuns traduisent par « passion » et qu'il nous conviendra de traduire par « soimême ». C'est-à-dire que nous traduirons *jihadu nafs* par « guerre contre soi-même ».

### A\_ Le développement personnel

Il leur ordonna d'accomplir le maximum de prescriptions religieuses et d'abandonner tous les interdits, à un point que certains guides religieux de son époque voyaient en lui un extrémiste. N'est-ce pas à lui d'être plus rigoureux que tout le monde s'il est avéré qu'il est le prophète Muhamed (psl)? Ainsi dira-t-il « tout ce que je vous recommande en terme d'acte d'adoration ou de bonnes paroles, je le fais mieux que vous et vous ne m'y égalerez jamais... si vous voyez un autre Mahdi qui interdit le mal plus que moi et prescrit le bien plus

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Sourate2 verset31

que moi, laissez-moi et suivez-le. Par contre, si vous ne le voyez pas suivez-moi et ayez conviction que je suis le vrai ».

Cette déclaration est notre prétexte pour montrer qu'il est le plus grand coach en développement personnel.

Il a été rapporté par plusieurs *muhadiths* que le Mahdi enclenchera une grande guerre et que le Messie Seydina Issa Rouhou Lahi (psl) lui prêtera main forte dans celleci. Conscient de cela, ce Mahdi illettré nous a édifiés sur la nature et la dimension de cette guerre qui s'avère plus difficile qu'on ne l'avait pensé. A travers ses sermons, il communauté sa à celle des premiers compagnons du Prophète (psl) à qui on avait donné l'ordre de mener un jihad armé, un jihad contre les ennemis de l'islam qui, ayant vu leurs stratagèmes en termes de boycottes, d'embargos et de calomnies échoués, se sont résolus à corser l'offensive et à prendre les armes. Le Mahdi précise, toutefois, que cette forme de jihad qui consistait à défendre les couleurs de l'islam par les armes est révolue, ajoutant que le jihad de cette

dernière ère est celui du *nafs*, la **guerre contre soi- même**. Ce *jihad* appelé *al jihadul kabiir* (la grande guerre) que certains qualifient même de *jihadul akbar* (la plus grande), en utilisant le superlatif, est la méthode utilisée par Seydina Limamoul Mahdi (psl) pour construire l'homme idéal, le citoyen du monde, l'homme paisible et harmonieux qui ne sèmera jamais la zizanie et ne versera jamais le sang.

De prime abord, la qualification de grande guerre du *jihadu nafs* peut sembler une hyperbole. Toutefois, il faudra comprendre que la guerre contre soi est beaucoup plus difficile que celle contre un autre. En réalité, le premier ennemi de l'être est son égo. En guise d'illustration, Satan qui est considéré comme l'ennemi consubstantiel de l'homme<sup>47</sup> fut lui-même égaré par son orgueil, donc par lui-même. Par ailleurs, il semble évident qu'il est plus facile de donner des coups à quelqu'un d'autre que de se les donner à soi-même. Ainsi voyons-nous que nous sommes notre premier adversaire

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> « ...an laa ta'buduu chaytana innahu lakum 'addu un mubiin\_ne suivez pas Satan, il est pour vous un ennemi déclaré ». sourate Ya Sin

et que le combat est interne et non externe. Il nous semble que cette prise de conscience a donné naissance à des disciplines telles que le **développement personnel**.

Ce terme renvoie à d'autre notions comme la croissance personnelle et la transformation de soi que des auteurs tels que Gilles Prod'homme ne semblent pas différencier: ...afin d'éviter les répétitions et les lourdeurs de style, plutôt que d'utiliser le vocable « développement personnel », j'ai utilisé les équivalents suivants: croissance personnelle, transformation de soi, programme d'accomplissement, autoréalisation, technique de mieux être, optimisation du potentiel, culture du Moi...<sup>48</sup>.

Le maître-mot du développement personnel c'est « la confiance en soi ». Pour ne pas que cette confiance nous mène au narcissisme, à l'arrogance, à l'insolence, ou à la déperdition, il nous faut un **régulateur**. En réalité, la vraie force réside dans l'humilité et non dans l'arrogance. Trop s'exposer peut être une manière de se cacher. Trop brandir sa force peut être une manière de cacher sa

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Prud'homme Gilles, *Le guide du mieux-être*, Eyrolles, 2009, p33

faiblesse. L'utiliser à des fins malsaines montre tout simplement qu'on n'en est pas digne. D'aucuns croient que le développement personnel doit son essor au constat de l'échec de la religion, de la politique et des intellectuels. Toutefois, cette révolte personnelle qui consiste à ne plus faire confiance au système mais qu'à soi-même renferme en elle-même un paradoxe. Celui-ci consiste dans le fait qu'aucun individu ne peut évoluer en dehors de tout système. Même les antisystèmes sont dans un système, peut-être juste antagoniste à celui qu'ils sont en train de combattre. La forme de développement personnel que nous présentons ne prône pas la culture du Moi mais celle de la prise de conscience de la responsabilité individuelle de tout un chacun. Il ne s'agit pas tout simplement d'avoir une confiance en soi mais surtout d'avoir une maitrise de soi. La construction de soi n'aura réussi que si elle permet celle de l'humanité, celle de la collectivité. L'humanité est ainsi perçue comme un seul être et les hommes comme des cellules. En effet, ce n'est qu'une phase du combat qui permettra d'aller vers le développement socio-économique et en fin de compte le salut ici-bas et dans l'au-delà.

En matière de développement personnel, la première maxime que nous présentons consiste dans ce qu'il nous conviendra d'appeler le **positivisme psychologique**<sup>49</sup>. Il s'agit de se débarrasser de toute pensée négative ou pessimiste, de toujours avoir espoir, de toujours être sûr de soi... Il conviendrait mieux de dire « toujours avoir confiance en Dieu ». Contrairement à ce que les positivistes peuvent penser, le « facteur Dieu », comme l'amour, la compassion ou le pardon sont des signes de force et non de faiblesse. L'idée est d'être persuadé que personne ne peut vous empêcher d'atteindre vos objectifs si ce n'est par la volonté de Dieu. Cela justifie l'usage des termes comme inchallah. Ce positivisme psychologique que nous théorisons est déduit des paroles du Mahdi (psl) nous incitant à toujours avoir une pensée positive et optimiste car le Seigneur est sensible à l'état d'esprit de son serviteur : « wajtanibuu an zannis suu'i. innal laaha inda zanni 'abdihi (Evitez la pensée négative

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> A différencier du positivisme mené par Auguste Comte et du débat sur l'exclusion de la psychologie dans le lot des disciplines positivistes. Il est également à différencier de la psychologie positive qui est une discipline de la psychologie fondée en 1998 par Martin Seligman.

car Allah est sensible à l'état d'esprit de son serviteur). Pour un souci d'équilibre « al wasatiya », il nous recommande de trouver un point d'équilibre entre la remise en cause et l'assurance « kuunuu baynal gawf war rajaa ». Cette remise en cause n'est ni un doute ni un frein mais au contraire une remise en question qui nous permet d'avancer, de nous surpasser, de ne pas nous suffire de notre état actuel, d'être des perfectionnistes. Pour remporter cette guerre, il nous donna une seule arme « laa ilaha ilallah ». Au-delà de l'aspect spirituel, le message que cette parole renvoie est que rien ne peut nous arriver ou nous entraver à part Dieu. S'il s'y ajoute que ce Seigneur est sensible à notre état d'esprit alors bienheureux sont ceux qui adoptent cette psychologie positive.

Le Mahdi (psl) nous demande également de **cultiver le détachement** en ce que le monde sensible n'est que leurres et lueurs « *innad dunyaa jiifatun\_certes*, *le monde sensible est un cadavre*.).

Enfin, d'un point de vue psychologique et psychanalytique, chaque personne a tendance à

reproduire l'environnement de son enfance. En sociologie, on pourrait parler de reproduction sociale mutatis mutandis. C'est la raison pour laquelle le Mahdi exhorte les parents à s'investir dans l'éducation de leurs enfants « uusiikum bil iyaali (je vous exhorte à vous occuper de vos enfants.). Il recommande que l'enfant soit purifié à bas âge à travers la circoncision dès le huitième jour, qu'on les amène dans les mosquées à bas âges, qu'on les responsabilise très tôt et sans distinction de genre.

En définitive, nous pouvons retenir que le développement personnel proposé par le Mahdi repose sur trois piliers : \_une reproduction sociale positive,

\_un positivisme psychologique

\_une culture du détachement

Une seule arme nous est fournie « la ilaha ilallah », avec toute la symbolique qu'elle renferme. Nous avons un ennemi principal qui est notre égo et un autre accessoire qui est Satan. En utilisant cette arme, on se rendra compte que la foi peut soulever des montagnes et que

nous avons assez d'amour en nous pour un monde meilleur.

#### B. La problématique du tabagisme

Il interdit à tous ses disciples de toucher au tabac, drogue ou autres, à une époque où certains religieux l'utilisaient et certains capitalistes vantaient ses supposées vertus. Il arrivait parfois qu'un érudit vienne lui prêter serment d'allégeance, avec sa pipe. Pour ceux-là, il n'acceptait leur allégeance qu'à condition d'abandonner le tabagisme : c'était soit lui soit le tabac!

Un fumeur régulier sur deux meurt prématurément des suites de son **tabagisme**, dont la moitié avant l'âge de 65 ans. 80% des victimes d'infarctus du myocarde âgées de moins de 45 ans sont fumeurs. Le **tabagisme** passif tue chaque année 3000 à 5000 personnes dont 2/3 de maladies cardio-vasculaires. Au plan mondial, il est bouleversant de savoir que 11 milliards de cigarettes sont grillés par jour. D' après le rapport de l'OMS de 2009, cinq millions de personnes meurent chaque année du tabagisme. Ce fléau tuerait plus que le sida, la

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> www.planetoscope.com

tuberculose et le paludisme réunis. Dans ce lot, un dixième fumeur passif. implique est Cela la responsabilité sociétale des fumeurs car ils ne nuisent pas qu'à eux même mais mettent en danger la population et l'environnement dont nous avons tous l'obligation de protéger. Au Sénégal, « un demi-million (6,0%) des adultes utilisent actuellement les produits du tabac avec 11,0% d'hommes et 1,2% de femmes. Le tabac à fumer est la principale forme d'utilisation du tabac avec 5,4% (0.4 million) des adultes étant des fumeurs actuels du tabac. Les hommes sont plus nombreux que les femmes (10,7% contre 0,4%) parmi les fumeurs de tabac. ».<sup>51</sup> Ce n'est que plus d'un siècle après Sevdina Limamou Lahi (psl) que des spécialistes de la santé et des écologistes se rendent compte de la gravité de ce fléau. La question qui se pose est comment un illettré peut-il être aussi informé, a fortiori s'il est fort probable que l'information en question n'existait même pas. Une seule

explication semble plausible : la révélation. En effet, les

prophètes ne parlent pas de leur propre chef, ils ne font

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Rapport de l'ANSD février-mars 2015

que transmettre le message du Seigneur de l'univers. Qui est plus informé que le Seigneur des cieux et la terre ?

A l'époque où il luttait contre le tabac avec une rigueur jamais rencontrée, les érudits de l'islam étaient mitigés sur la question car n'ayant pas de références explicites provenant du Coran ou de la sunna. L'avantage que le Mahdi Seydina Limamou (psl) avait sur eux est qu'il ne fait pas d'exégèse mais reçoit les ordres de son Seigneur par le biais de la révélation. C'est ce qui lui permettait d'être en avance sur son époque.

En marge des inconvénients sanitaires et écologiques, le tabac est également un frein au développement personnel. En effet, il est souvent utilisé pour lutter contre le stress ou la timidité. Toutefois, ce n'est jamais un vrai remède mais juste un refoulement d'un sentiment qui risque d'être plus violent au retour. Comme toutes les drogues, on se sent faible et abandonné à chaque fois qu'on en manque, cette dépendance est assimilable à la situation de cet homme libre qui s'enchaine tout seul. Le plus précieux bien de l'homme, c'est sa liberté. En d'autres termes, il s'agit d'une question de dignité.

La différence fondamentale de cette conception et celles des penseurs extra-religieux est la prise en compte pour ne pas dire la centralité de l'élément « Dieu ». L'incorporation de cet élément induit indubitablement à celle de l'au-delà et ainsi de l'expiation, de la moralité religieuse, des notions de bien et de mal. Prenant le développement personnel comme exemple, on se rendra compte qu'ici l'homme est au-devant de la scène non pas en tant que titulaire mais en tant que représentant. Ainsi, lorsqu'un coach en développement personnel nous dira de ne placer notre confiance qu'en nous même, le Mahdi lui nous dira de ne placer notre confiance qu'en Dieu. Cela évitera entre autres, le narcissisme, l'arrogance, l'extravagance, l'individualisme et nous mènera au respect de toutes les créatures, à l'humilité et à la solidarité

# II) Le front sociétal

La stratégie du Mahdi (psl) est de construire une société propice au développement et à la prospérité.

Autant il est important de construire l'homme en tant qu'acteur de paix, de prospérité, de développement, autant il est tout aussi important, pour ne pas dire indispensable de lui construire une société propice, où cette graine de développement pourra germer, grandir et fleurir sans obstacle aucun; un monde où la colombe pourra s'envoler et s'imposer sans subir la désillusion de l'albatros.

En effet, l'homme peut être bon et être par la suite corrompu par la société, comme dirait Jean Jacques Rousseau. Pour réussir cette mission, le Mahdi a commencé par raser les barrières que constituaient les cloisonnements sociaux tels que les castes, par l'introduction d'un nom patronymique de substitution « Lahi ». Celui qui l'a envoyé savait que le radicalisme serait le plus grand mal de la fin des temps et qu'il sera

causé par des revendications identitaires (races, religions).

#### A. Le nom originel

Un jour il demanda à ses disciples :

- Si vous achetez un esclave au marché, quel patronyme lui donnerez-vous ?
- -Le nôtre!
- -Pourquoi?
- -Afin de montrer à tout le monde qu'il nous appartient désormais.
- -Alors qu'en est-il de Dieu à qui nous appartenons tous
- ? Ils étaient alors dans l'impossibilité de répondre à une telle interrogation. Limamou renchérit :
- -si nous sommes tous les esclaves de Dieu, il nous est profitable d'abandonner nos patronymes et de prendre celui de Lahi en guise de reconnaissance et de soumission

Cela fut fait comme il l'eut dit. Il fut le premier à abandonner son patronyme Thiaw et demanda à tous ses adeptes de se nommer *Lahi* à partir de ce jour. Limamou

Thiaw devint Limamou Lahi, sa communauté devint ahlou-lahi, son lieu de prière baptisé Diama-lahi.

En réalité, le patronyme *lahi* est plus un instrument de réconciliation. Il s'agit de la réconciliation de l'homme avec son Seigneur par le truchement de l'adoption d'un nom dérivé du nom d'Allah. Il s'agit ici de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, en d'autres termes, reconnaître d'être des serviteurs de Dieu, une reconnaissance exclusive.

En marge de cette dimension spirituelle, la dimension sociale de cette révolution réside dans l'abandon des noms patronymiques qui symbolisaient des inégalités et classes sociales hissant des cloisons infranchissables que l'islam authentique ne reconnait pas.

Ce qu'il faudrait préciser, de prime abord, est que la salutation par *salam* n'a pas été abrogée par Seydina Limamou Lahi (psl). Il y a adjoint « LAHI Moukhtar » pour régler un problème social qui était une bombe à retardement et qui obstruait la cohésion des hommes. Cet obstacle est l'utilisation de noms patronymiques lors des salutations. Cette coutume constitue une marque d'orgueil (pire maladie du cœur) et l'occasion de

rabaisser son prochain lorsque son nom évoque une lignée d'esclaves ou de castes. Notre Maitre, Maitre de tous les temps, a su par la connaissance de Dieu que ces noms patronymiques, dont nous sommes les héritiers, étaient des manifestations de cultes païennes, pour ne pas dire sataniques, en l'Egypte antique<sup>52</sup>. Pour corriger ce mal, il nous demande, lui le plus savant des créatures, d'abandonner ces noms ainsi que ce qu'ils représentent. Une telle science ne saurait émaner que de Dieu, c'est tout le sens de « Wama yantihu anil hawa in huwa illa wahyun yuhaa » (il ne parle pas de son propre chef, ceci n'est qu'une inspiration de notre part).

D'ailleurs dans la Bible peut-on voir : « ... Jésus vint ; alors que les portes étaient verrouillées, et il se tint au milieu d'eux et dit : paix à vous. »<sup>53</sup>.

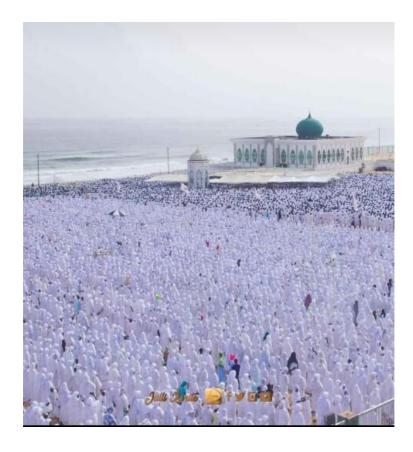
Ainsi, la salutation par *salam* a existé avant Muhammad (psl) et n'a pas été abrogée par la suite. La Bible semble corroborer cette thèse de Cheikh Anta Diop\_ « *Quand* 

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Voir *Nations nègres et culture* de l'éminent Cheikh Anta Diop ainsi que son livre intitulé *Unité culturelle de l'Afrique* 

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Jean 20, 26

Israël était jeune, je l'ai aimé et j'ai appelé mon fils à sortir hors d'Egypte. Chaque fois qu'on leur donnait des conseils, ils détournaient leurs visages. Ils faisaient des offrandes à Baal et offraient des sacrifices aux statues.»<sup>54</sup>. On voit aisément que Baal est ici décrit comme un dieu égyptien alors que dans la société sénégalaise actuelle, il y est un nom patronymique que portent certains al pulars.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Osée11, 1-2



Prière eid el fitr sur la terre sainte de Diamalahi

L'absurdité de ces cloisonnements sociaux est à tout point de vue. Nous sommes tous des fils d'Adam et d'Eve. Comment quelqu'un peut-il croire qu'il est supérieur à son frère de même père et de même mère sur la base de ses liens de sang ?

C'est surement la raison pour laquelle le Prophète (psl) disait : kullu kum min Adam wa Adamu min tourab vous provenez tous d'Adam et celui-ci provient de la terre. Pourquoi le Seigneur a-t-il choisi la terre parmi les quatre enseigner l'humilité. éléments sinon pour nous Malheureusement, beaucoup de communautés religieuses n'ont pas réussi cette mission fédératrice, n'ont pas réussi à se départir de leurs logiques de castes conservées par ces mêmes familles religieuses. Ainsi, Seydina Limamou constitue une exception en la matière en ce qu'il allie théorie et pratique. Dans sa communauté, lui et sa progéniture n'hésitent pas à prendre comme épouse des femmes de lignées de castes ou les femmes de se marier avec des hommes de castes. Ces considérations sont devenues désuètes depuis que le Mahdi (psl) a abandonné son patronyme pour adopter et faire adopter par ces disciples celui de Lahi.

En adoptant cette philosophie de Seydina Limamou Lahi, un Noir dans les ghettos des USA n'appellera pas seulement son concitoyen Noir comme lui « frère », mais utilisera le même mot « frère » pour tous les hommes de la terre qu'ils soient Blancs, Rouges, Jaunes ou Noirs. C'est assez paradoxal que les USA qui sont présentés comme modèle de la liberté et d'égalité soient en même temps l'épicentre du racisme. Un autre paradoxe peut être constaté dans les pays arabes, berceau de l'islam, où les noirs subissent le racisme au quotidien. Et si le monde adoptait cette affiliation universelle proposée par le réformateur de ces temps-ci ?

En définitive, nous sommes sept milliards de voisins, sept milliards de cousins, sept milliards de frères. Il n'y a pas de plus paresseux que celui qui veut s'exonérer de ses devoirs en termes de travail, de piété, d'ascension sociale et spirituelle, en prenant comme prétexte ses liens de sang « inna akramakum inda-Lahi atqaakum\_le meilleur d'entre vous est celui qui est le plus pieux ». Ainsi, de par son enseignement, le Mahdi « remplit la terre de justice et d'équité telle qu'elle était remplie d'injustice et d'iniquité ».

Ce sentiment d'égalité poussé à l'extrême devrait avoir comme répercussion un changement de paradigme sur le plan administratif. Nous irions vers une administration de service en lieu et place de celle de commandement dont nous disposons actuellement (au Sénégal). Gouvernants et gouvernés, disciples et marabouts, riches et pauvres, se regarderaient et traiteraient d'égal à égal. D'après les témoignages de ses compagnons, la serviabilité du Saint Maitre était incommensurable « ...un jour, alors qu'ils se reposaient après le travail, le vieux sage s'approcha d'eux et les salua. Ils ui rendirent le salut. Il leur fit savoir qu'il sollicitait de l'aide pour fendre du bois. Aussitôt, Limamou Thiaw se leva et se porta volontaire. Limamou était connu pour sa serviabilité envers hommes, femmes, vieux et enfants. C'est lui qui faisait la cuisine pour ses pairs pendant leur voyage en même temps qu'il était leur imam aux heures de prière. »55. L'autorité devrait avoir le sentiment qu'elle est au service de son peuple. Cette conception est encore beaucoup plus légitime lorsqu'on est pensionnaire des contribuables, donc un employé du peuple et non son maître.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Cf « Sur les traces d'Al Muntazar »

### **B\_** La parité, une supercherie ?

Il recommanda qu'on aménage un espace pour les femmes dans les mosquées alors qu'à l'époque la majorité des savants étaient contre. Il alla plus loin en permettant, mieux, en incitant les femmes de faire du zikr à haute voix et en groupe comme le font les hommes ; alors que les savants de son époque disaient que la voix d'une femme ne devrait pas s'élever, serait-ce pour glorifier son Seigneur.

En sociologie, le principe de **parité** a pour projet de lutter contre une disparité tant dans le domaine de la représentativité dans les institutions que dans le montant des salaires. Ce qu'on appelle égalité entre homme et femme est plus une tentative d'uniformisation des deux sexes, une bien grosse erreur. La société repose sur deux socles que sont l'homme et la femme tels une paire de chaussures qui permettent à l'individu de marcher correctement. La société a besoin de la spécificité de chaque sexe pour être en équilibre. Les hommes et les femmes ne sont pas biologiquement identiques, ni psychologiquement. Pourquoi voudrions-nous leur

donner les mêmes rôles au risque de voir certaines responsabilités de la femme négligées ?

La mission de la femme de donner la vie est présentement considérée comme un obstacle développement économique, alors qu'il n'y a pas plus noble responsabilité que celle-ci. On s'est arrangé pour faire croire à l'opinion publique que la femme est marginalisée et qu'elle aurait besoin de plus de liberté afin qu'elle puisse s'habiller et se comporter comme les hommes. Pourquoi la femme ne voit pas cette surprotection comme une tentative de la protéger du fait de sa valeur. L'or et le fer sont-ils protégés de la même manière? La plus grosse erreur de notre temps fut de prendre l'homme comme référence et élément de mesure pour la femme. Pour quelqu'un qui réclame liberté, autonomie et émancipation, il est assez contradictoire de ne toujours vouloir que ce que les hommes possèdent. La vraie liberté consiste dans l'acceptation de son rôle et de sa responsabilité dans la société établie par Dieu. La vraie parité qui doit être revendiquée est celle qui nous garantisse le salut ici-bas et dans l'au-delà. C'est ainsi que le Mahdi (psl) prône la généralisation des actes

d'adoration sans distinction de sexe ou d'âge. En fin de compte, le Seigneur ne fera pas cette distinction lors de la rétribution des actes : man 'amila saalihan fa li nafsihi\_quiconque fait du bien ne le fait que pour son compte<sup>56</sup>. Tout le reste n'est que pure organisation. En effet, il n'est écrit nulle part que l'imam aura une plus grande récompense que ceux qui le suivent, alors pourquoi une femme l'envierait-elle pour cette fonction principalement administrative ?



<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Voir premier sermon du Mahdi (psl).

Par ailleurs, il y a souvent eu une confusion entre la culture arabe dans laquelle la naissance d'une fille était considérée comme une malédiction<sup>57</sup> et la conception de l'islam sur la gente féminine. Cette confusion a eu comme conséquence une transformation de la société africaine islamisée qui est passée d'une société essentiellement matriarcale à une société patriarcale. A titre d'exemple, la succession du trône s'effectuait à travers les liens utérins avant l'introduction de l'islam au Sénégal. Il en est ainsi de la culture sérère dans laquelle le neveu succédait à son oncle mais également de la culture lébou dans laquelle on peut voir une mode de succession qui peut être qualifiée de mixte d'indifférenciée. En effet, pour cette culture lébou, le *jaraf*<sup>58</sup> ou le *Serigne ndakaru*<sup>59</sup> est élu par une assemblée et sont éligibles tous ceux qui font partie de la lignée de l'ancêtre fondateur, peu importe que le candidat en fasse

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> « Lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit gravement, il suffoque. Il ne veut point laisser apparaître aux gens ce mal que l'on vient de lui annoncer. En gardera-t-il la honte ou l'ensevelira-t-elle sous terre. Combien est mauvais ce qu'ils pensent! ». Coran An-nahl 16, 58

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Chef traditionnel d'une localité ou village *lébou*.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Chef suprême de la collectivité *lébou*.

partie de par sa mère ou de par son père. Toutefois, avec l'entrée de l'islam, certaines conceptions furent introduites, parfois à tort. C'est ainsi qu'on eut dit qu'il revenait à un fils de succéder à son père selon l'islam et que par conséquent le régime matrilinéaire serait anti islamique. Cela fut le résultat d'une confusion en ce que la succession privée n'a rien à voir avec celle publique. La succession d'un royaume n'est pas définie par des règles impératives en islam en ce qu'elle n'est pas une propriété privée du souverain. Des amalgames de ce genre ont évolué pour contribuer à construire une image fausse de l'islam qui relègue la femme au second plan, en terre africaine.

En réalité, il existe beaucoup de considérations dont les fondements sont tout au moins discutables<sup>60</sup>. L'égalité entre l'homme et la femme est un non-débat. Aucun des deux ne peux faire cavalier seul. Cependant, égalité n'est pas synonyme d'uniformité encore moins de libertinage. La doctrine du Mahdi repose sur une égalité entre l'homme et la femme, une égalité qui ne met pas en épreuve les fonctions et responsabilités que chacun d'eux

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Voir annexe2

doit assurer dans la société pour y maintenir équilibre et bien être.

#### C\_ Le culte de la paix, l'or blanc

La paix, ce mot qu'on a tellement prononcé qu'on en est arrivé à un stade de sens pluriel. La paix est devenue un terme polysémique, les moyens proposés pour y parvenir semblent divergents, menant souvent à des résultats décevants.

Vous l'aurez compris, il s'agit ici de revenir à la source, au socle de toute émergence (pour ne pas éluder ce terme à la mode), de tout développement, bref, de la réussite des hommes ici-bas et dans l'au-delà. Il est plus que temps de revenir à la source, de s'enraciner comme pour reprendre le poète-président, Léopold Senghor: enracinement et ouverture. Si ce dernier parlait de la culture socle de toute émergence, nous irons plus loin en affirmant que la culture ne pourrait s'exprimer dans sa plénitude que dans un climat de paix et de sérénité. Par conséquent, nous affirmons, sans risque de nous tromper, que la paix et le socle de toute

forme de développement. Cependant, la paix doit être construite, une fois acquise elle doit être consolidée d'une manière continue, un éternel recommencement, un joug sisyphéen.

Le muhadith Abu Dawud, à propos de la venue du Mahdi, rapporte du prophète de l'Islam (psl) que le Mahdi remplira la terre de justice et d'équité telle qu'elle était remplie d'injustice et d'iniquité. Dans un monde où la course effrénée aux richesses matérielles nous a amenés à nous focaliser sur l'or noir, l'or bleu ou l'or vert, oubliant que la plus précieuse de toutes ses richesses est la paix, cet or blanc sans quoi aucune des richesses précitées ne saurait être profitable. Le modus operandi adopté par le Mahdi Seydina Limamou Lahi (psl) est assez original en ce qu'il s'opère à deux niveaux. D'abord, il s'attèle à construire l'homme, acteur principal de la société (voir la partie sur le développement personnel). Ensuite, il entame une refonte sociétale et sociologique jusqu'au tréfonds de cette société qu'il a trouvée injuste et inéquitable.

#### D\_ La tolérance, gage de consolidation de la paix

Comme nous l'avions souligné à l'entame de notre propos, avoir une société paisible nécessite deux phases : la construction et la consolidation. Il est certes difficile de construire la paix mais plus difficile encore est de la consolider. La tolérance enseignée par le Mahdi est sans nul doute le facteur qui permettra de consolider cette paix déjà construite et concrétisée par la chute des cloisonnements sociaux. En effet, il ne suffit pas d'être un homme bon, intègre et paisible, mais également accepter que l'autre ne soit pas au même niveau que soi, que l'autre ne soit pas encore dans le même état d'esprit, pour enfin accepter de vivre avec lui et avoir la patience et la sagesse (hikma) de lui laisser le temps de s'accommoder de ces valeurs fort bien sublimissimes. La fameuse recommandation du Mahdi Seydina Limamou Lahi (psl) sur la symbolique du chapelet en tant que représentation de la foi est fort illustrative : « si quelqu'un vous rattrape et rompt votre chapelet, ramassez les perles et continuez votre chemin ; s'il fait obstruction à ce ramassage, laissez-le avec les perles et continuez votre chemin ». Cet enseignement d'une

dimension aussi plurielle qu'élevée hisse la paix au rang de culte dans la communauté du Mahdi.

Ainsi a-t-il posé les bases d'une société unitaire et conviviale depuis son appel afin de construire d'abord et de consolider ensuite une société qui aura les moyens d'être à la fois le réceptacle et la gestionnaire de toutes ressources. Les formes de ressources minières. halieutiques et écologiques ne sauraient être profitables à l'homme s'il oublie, laisse en rade ou néglige la première des ressources qu'est la paix, un bien précieux et qui se raréfie de plus en plus, notamment, à cause d'un déficit de tolérance, de considérations raciales ou ethniques, ou encore par l'alimentation de l'extrémisme religieux. Ne serait-il pas temps que la doctrine du Mahdi soit adoptée pour résoudre ce mal qui devient de plus en plus tenace ? N'est-il pas le détenteur de la solution? N'a-t-il pas l'apanage de remplir la terre de justice et d'équité telle qu'elle était remplie d'injustice et d'iniquité ?

# III) Le front économique

La chute historique du mur de Berlin siffla la fin du match entre les économies de planification centralisées et les autres dites libérales, de façon prématurée. Nous sommes alors entrés dans l'ère du dictat du capitalisme qui, sous une apparence de messie libérateur, n'a fait que transférer le pouvoir des mains du monarque à celles des d'affairistes souvent sans état d'âme. La fameuse *main* invisible dont parlait Adam Smith n'a pas suffi pour réguler le marché et on s'est résigné à accepter que celuici n'est ni parfait ni transparent. C'est alors que la théorie keynésienne est intervenue pour mettre un peu d'eau dans le vin et ainsi substituer la main invisible de Smith par celle régulatrice de l'Etat. En effet, la crise de 1929 avait révélé que le monde économique et des affaires avait besoin d'une autorité forte qui rétablirait les équilibres en se chargeant, entre autres, de protéger les parties faibles telles que les consommateurs et les salariés. Elle devait également exiger un certain niveau de transparence dans les domaines où l'asymétrie d'information est de rigueur (secteur boursier, secteur bancaire, etc.). Enfin, elle devait intervenir dans la répartition des richesses à travers la fiscalité et les services de protection sociale. Toutefois, des voix comme celles des tenants de la théorie de l'économie participaliste se font toujours entendre refusant de prendre le capitalisme comme seul modèle hors duquel le monde ne peut évoluer: « l'idéologie de la fin de l'histoire discrédite les modèles alternatifs aux veux d'une majorité maintenant persuadée qu'il n'y a pas de salut hors du capitalisme. Non pas qu'il soit un bon système, il n'y aurait tout simplement pas d'autre option. »61. En tout état de cause, la plus grosse épine des systèmes économiques proposés reste « le facteur homme ». L'homme avec toute sa tortuosité, son goût effréné du risque, son attirance par l'interdit, sa recherche de l'opulence aura toujours tendance à devenir un loup pour ses semblables, pour reprendre Thomas Hobbes. Ainsi, quel que soit le système économique mis en place, il trouvera toujours une parade pour déjouer les systèmes de sécurité, contourner les règles et amadouer le système.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Lebrun Pascal, *L'économie participaliste : une alternative contemporaine au capitalisme*, page 16

La récente crise systémique des subprimes en est une illustration parfaite. La seule solution est l'insertion du « facteur Dieu » dans le système afin que l'homme puisse avoir une attitude exemplaire même en l'absence de la répression des tribunaux, en l'absence de tout contrôle corporatif ou étatique, lorsqu'il ne voit personne pour le surveiller mais a l'intime conviction qu'il est surveillé par son Seigneur. En réalité, même si Dieu n'existait pas, les hommes auraient dû le créer car c'est le plus grand régulateur social que l'on ait jamais connu, le seul qui intervient encore lorsqu'on est tout seul avec notre conscience. L'insertion du facteur Dieu emporte celui de l'au-delà et celui du jour de la rétribution. C'est sur cette base que repose le front économique de cette guerre du Mahdi Seydina Limamou Lahi (psl).

## A\_ L'enrichissement licite

Le modèle économique proposé par le Mahdi (psl) est basé sur des principes en adéquation avec sa conception du développement, de la réussite. Le développement selon le Mahdi repose sur la réussite ici-bas et dans l'audelà. La première implication de cette maxime est l'assainissement de la sphère économique. Pour Seydina Limamou (psl), tous les moyens ne sont pas bons pour réussir : «N'usurpez pas vos biens réciproquement par un moyen injuste». 62 Le développement repose sur la licéité des moyens empruntés grâce à de l'intégration de la dimension éthique. Il fait une alerte dans ses sermons proposant les bases d'un système économique fiable. Il de veiller à 1a licéité de recommande notre consommation et de nos transactions. La consommation englobe ce que l'on mange, ce que l'on boit, notre garderobe et nos moyens de transports « ne mangez que ce qui est licite, ne buvez que ce qui est licite, ne vous habillez qu'avec ce qui est licite, ne conduisez que ce qui est *licite.* »<sup>63</sup>. Ce principe donne un début de solution aux plus grands fléaux économiques de notre temps que sont la corruption, la spoliation, le blanchiment de capitaux, la concussion, etc. La licéité du mode d'acquisition de biens englobe la lutte contre les pratiques usuraires. Notre système économique actuel repose sur la banque, donc sur l'usure. On en est arrivé à un point où le retour en

.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Sourate al-Bagarah, 2, 188.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Extrait du Premier sermon du Mahdi (psl)

arrière semble impossible et inopportune. Toutefois, faudra-t-il rappeler qu'un morceau de bois ne deviendra jamais un caïman même s'il fait cent ans dans le marigot. L'ampleur du phénomène de la bancarisation n'est pas une excuse pour ne pas le remettre en cause. Il est clair que tous les islamologues sérieux sont d'accord que le système bancaire est un poison pour l'économie car repose sur l'usure. L'islam n'a jamais accepté l'usure pour le simple fait que c'est une spéculation sur l'argent qui relègue au second plan les activités de productions. Spéculations sur spéculations, les montages financiers avec toute leur complexité sont à l'origine de toutes les crises économiques dont la dernière en date est celle des subprimes en 2008. « Cette crise, selon le rapport Artus et al. (2008), résulte de la combinaison des déséquilibres des dysfonctionnements macroéconomiques, microéconomiques et des pratiques financières à haut risque. »/<sup>64</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Gouvernance et management des risques, Dramane SIDIBE, éditions ems, collection business science institute, 2018

« Le débat sur la gouvernance, riche par son intérêt et ses controverses, demeure d'actualité, comme l'attestent l'hétérogénéité des travaux scientifiques et la pluralité des théories mobilisées. Cet engouement résulte des conséquences des crises financières internationales liées au déficit d'expertise financière des membres du Conseil d'administration et à l'inefficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques. Ces crises révèlent, en outre, les limites de la gouvernance bancaire, plus particulièrement son incapacité à contrôler le comportement des dirigeants et la prise de risque. »<sup>65</sup>

Face à l'échec de toutes les mesures managériales et coercitives mises en place par le comité de Bale, La prise en compte de l'au-delà boostée par le coaching en développement personnel (jihadu nafs) est tout ce qui peut permettre de construire un système économique sain. Cette licéité est en adéquation avec cette alerte du Coran « alhakumut takathur hatta zurtumul maqaabir\_vous thésaurisez vos biens jusqu'à ce qu'on vous enfouisse sous terre. Le Mahdi renchérit : «wala

-

<sup>65</sup> ihidem

takaasaruu maalad dunyaa bal takasaruu khayral akhira\_ne thésaurisez pas les biens d'ici-bas mais plutôt ceux de l'au- delà.

#### B\_ La solidarité financière

La solidarité financière enseignée par le Mahdi se perçoit à travers la nouvelle formule de zakat instituée. En marge des considérations théologiques et doctrinales, ce qui nous intéressera dans cette partie est la dimension économique de cette mesure révolutionnaire. En comparaison à la formule majoritairement appliquée dans la communauté islamique de son pays, celle du Mahdi s'en distingue par la généralisation à tous les travailleurs et la suppression de l'annualité comme condition. Ainsi, tout travailleur est tenu de payer un impôt quelle que soit la périodicité de perception de son salaire. Cela à deux mérites sur le plan économique. D'abord, il s'agit d'une mesure qui booste la consommation et dissuade la thésaurisation du fait que l'argent est condamné à circuler. Cet avantage n'existait pas dans la formule traditionnellement appliquée dans cette contrée qui n'exigeait qu'un paiement annuel et qui nécessitait une

thésaurisation d'une certaine somme pour cette même période. L'enseignement apporté par le Mahdi sur la zakat supprime cette condition de thésaurisation qui d'ailleurs, n'est plus adaptée à nos modes de vie car le système dans lequel nous vivons encourage le crédit. Par conséquent, le niveau d'endettement d'un individu n'est plus révélateur de sa richesse ou de son niveau de vie. Les hommes riches sont plus endettés que les pauvres. Cela est d'autant plus vrai que les règles prudentielles instaurées par les banques centrales ou la pratique professionnelle dissuadent de prêter aux gens qui n'ont pas certaines garanties, donc aux pauvres. Dans ce contexte où les riches sont encouragés à s'endetter, conserver la condition selon laquelle il faut solder toutes ses dettes à échéance pour être obligé à payer la zakat est inopportune. Ensuite, cela apporte une réponse sur la répartition des richesses, du fait que la somme payée est au prorata du salaire perçu ou des bénéfices effectués (ou résultat net). En effet, la solidarité financière est plus efficace lorsque tout le monde se sent concerné. La thésaurisation n'étant pas une condition pour le paiement de la zakat, une personne peut payer sa zakat et en

percevoir celle d'un autre au même moment à condition qu'il en soit un ayant droit. Par exemple, un journalier qui perçoit 3000f par jour devra payer 75f, soit 25 pour 1000, aussitôt qu'il aura perçu son salaire. Il paiera cette somme quelle que soit sa condition sociale (nécessiteux, nanti, endetté, etc.). Parallèlement, il pourrait percevoir, le même jour, la zakat d'un homme d'affaires qui pourrait s'élever à cent mille, un million, ou plus.

En réalité, l'originalité de cet enseignement est la participation de tous, l'implication de tous dans l'économie, dans la société. La seule condition pour qu'on puisse bénéficier de cette zakat sera de faire partie des catégories sociales citées par le Coran (*fuqara*, *massakine*, ect.). <sup>66</sup> Un autre exemple pourrait clarifier sur l'opportunité de cette réforme. Supposons un homme d'affaires qui a l'habitude de payer la *zakat*, que cela soit par le biais d'une institution mise sur pied à cette fin, ou qu'il le donne directement aux ayants droit, le jour où il fera faillite, les gens seront plus prompts à le soutenir par le truchement de cette même zakat ou par d'autres mécanismes. Ils se sentiront redevables envers cet

-

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Sourate 9 verset 60.

homme d'affaires qui aura participé activement à l'épanouissement de son peuple. Cela aura comme autre avantage de changer la vision que les populations ont des hommes d'affaires d'une manière générale, à savoir qu'ils ne sont là que pour les exploiter. De ce fait, la zakat joue un rôle de régulateur socio-économique aux fins de maintenir cohésion, stabilité et solidarité dans cette société instituée par le Mahdi (psl).

# C\_ Vers une « industrialisation » de la communauté du Mahdi (psl).

Aux adeptes du Mahdi (psl), nous lançons cet appel. Soyez conscients que la prochaine colonisation sera celle des multinationales, un processus enclenché depuis longtemps. Toute communauté qui voudra vivre avec dignité, indépendance et piété devra s'investir dans l'économie. Le monde a toujours été une jungle où règne la loi du plus fort. Ce ne sont que les détenteurs de la force qui changent de visages. Il y avait un temps où la force était possédée par l'homme qui avait la force physique du fait que la réussite dépendait de la capacité à chasser, à cultiver la terre ou à se battre. Il y a eu d'autres

fois où la force était incarnée par l'homme charismatique, pertinent et persuasif, capable d'haranguer les foules et fin stratège en politique. Par intermittence et de manière moins catégorique le caractère de la sainteté a également pris le pas (pouvoir divin). L'actualité de la scène politique montre de plus en plus que le charisme n'est plus un critère déterminant même pour les postes électifs. Désormais c'est l'argent qui fait sa loi!

Pour perpétuer l'enseignement du Mahdi (psl) et prouver que sa solution est la meilleure, il nous faudra l'expérimenter. Que cela ne soit pas juste théorique.

Tout cela mérite des réflexions et des productions intellectuelles à travers des revues, des ouvrages économiques, philosophiques, juridiques, sociologiques, psychologiques qui se baseront sur l'enseignement du Mahdi mais encore l'instauration d'écoles et d'universités qui perpétueront cet enseignement. Toutefois, il faudra que cette pensée soit conceptualisée par le biais de musées et de bibliothèques, mais aussi par la création d'industries.

La tyrannie des multinationales sera plus violente que celle connue auparavant. Il sera difficile pour nous de respecter les principes de licéité des transactions et de la consommation, si nous n'avons pas d'emprise sur la marche de l'économie, ni la force économique de résister. Pour cela, il est nécessaire de produire des ouvrages de doctrines économiques basés sur les enseignements du Mahdi (psl). Il est également indispensable que nous montrions la voie en mettant en place un modèle économique endogène complet (financement, production, transformation, commercialisation, investissement...).

Enfin, il est temps d'être conscient que la mission du Mahdi est universelle, son message est universel et ses solutions doivent l'être.

#### Annexe1

#### Parité et égalité entre femmes et hommes

Date de publication : 21/05/2019, *Institut national de la statistique et des études économique (INSEE)* 

#### **Définition**

La parité signifie que chaque sexe est représenté à égalité dans les institutions. C'est un instrument au service de l'égalité, qui consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, occasions de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités.

La notion de parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Au nom de ce principe ont été édictées plusieurs lois visant à réduire les disparités dans les domaines des salaires, de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique et économique.

Ainsi, depuis 1850, un certain nombre de lois ont fait en sorte d'avancer vers l'égalité entre les femmes et les hommes, par exemple :

- les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire (1907);
- les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité (1944);
- le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes (1946);
- le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour les travaux de valeur égale est retenu (1972);

Plus récemment, les lois du 6 juin 2000, du 10 juillet 2000, du 11 avril 2003, du 31 janvier 2007, du 28 février 2008 et du 17 mai 2013 tendent à promouvoir la parité entre femmes et hommes pour les mandats électoraux et les fonctions électives.

Enfin, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes dans les sphères privée, professionnelle et publique. Elle prévoit notamment de réformer le congé parental pour y inclure une période

réservée au second parent, de renforcer la protection des femmes victimes de violences, de renforcer les compétences du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour assurer le respect des droits des femmes dans les médias, ou encore de transposer les dispositions relatives au harcèlement moral et au harcèlement sexuel dans le code de la défense.

#### Annexe2

# Égalité homme femme selon le Coran et en Islam

Ce titre serait-il une question, une affirmation ou un espoir? À vrai dire, il est triste d'en débattre, triste d'avoir tant à argumenter face aux traditions des hommes Il est triste de voir et d'entendre des hommes et des femmes de notre temps plonger volontairement dans ténèbres et les douleurs de la ségrégation, prétendument au nom de la Sunna, du Coran, au nom de Dieu. Quelles terribles frustrations et quelles ignorances les poussent à ce déni d'eux-mêmes, de leur humanité ? Cependant, si l'actualité a pour vocation l'exploitation toujours changeantes d'injustices au gré "évènements", nous trouvons en la disparité de traitements des hommes et des femmes en Islam un sujet qui pour le moins se caractérise par sa constance. D'emblée, nous pourrions poser le sujet de manière fort abrupte : si le Coran confirmait ce qu'en dit l'Islam, alors Dieu serait mâle, patriarcal, misogyne, machiste! Si pour les uns « Dieu a créé l'Homme à Son image », pour l'Islam, sans aucun doute, « l'homme a fait Dieu à son image »! Mais, si de Dieu nulle foi et nulle raison ne

peuvent admettre un tel "portrait", alors que dit vraiment le Coran ?

#### • Que dit l'Islam

Concernant "l'(in)égalité homme femme", l'on a beaucoup fait dire au Coran au nom de l'Islam, et de nombreuses affirmations maladroitement assenées à coup de versets coraniques instruisent le sujet : Le Coran n'aurait-il pas dit que les hommes sont supérieurs aux femmes! N'aurait-il pas permis à l'homme de frapper sa femme! N'aurait-il pas déclaré que le témoignage de la femme vaut la moitié de celui d'un homme! N'auraitil pas décrété que l'héritage de la femme n'était que de indiqué moitié! N'aurait-il pas qu'en matière sexualité un homme pouvait nécessiter quatre de femmes! N'aurait-il pas enseigné que la femme est au service de l'homme! N'aurait-il pas protégé l'homme de cette éternelle tentatrice en l'emmurant de voiles! Et, comme pour parachever cette lecture du Coran, le Hadîth investit largement le marché de la misogynie et de la ségrégation, car en substance le Prophète n'aurait-il pas

certifié que la femme était à l'homme inférieure en raison et en religion! Autant de sujets qui se vendent fort bien en format de poche de qamis et se lisent sous la burqa, traduisant ainsi les disparités et dissymétries majeures profondément inscrites en l'inconscient de la Communauté, tout comme en son manque de conscience.

#### • Oue dit le Coran

Nous répondrons à cet essentiel vade-mecum islamique de l'injustice du mâle au fil d'une série d'articles. [2] Ainsi, par l'Analyse littérale des versets coraniques mobilisés au nom et selon l'Islam, nous démontrerons sans peine par le Coran qu'il postule, stipule et prône la totale égalité entre l'homme et la femme, les unes et les uns.

Présentement, nous allons mettre en évidence de manière synthétique la position de principe du Coran affirmant sans ambiguïté l'égalité des hommes et des femmes. À partir de ce paradigme coranique, il va de soi que toute affirmation d'une quelconque inégalité ne pourra que reposer sur une interprétation dévoyée ou une surinterprétation patente. Ainsi, est-il possible de mettre

en évidence sept niveaux coraniques essentiels indiquant de manière formelle l'égalité des hommes et des femmes selon le Coran.

## 1- Égalité ontologique

« Ô Hommes! Craignez pieusement votre Seigneur, Lui qui vous a créé d'une âme/nafs unique/wâḥida dont Il a créa sa moitié/zawja-hâ et qui de ces deux/min-humâ suscite grand nombre d'hommes et de femmes. Craignez pieusement Dieu dont vous vous réclamez mutuellement ainsi que de vos liens utérins. Certes, Dieu vous observe. »[3]

Il ressort clairement de ce verset que l'homme et la femme en la création de Dieu procèdent d'une même « âme/nafs », le terme nafs en ce contexte ontologique signifiant plus exactement Être, nature. L'Homme et la Femme sont donc intrinsèquement égaux, car tirant origine d'un même prototype unique: « âme/nafs unique/wâḥida». Pour le Coran, la Femme n'est donc pas façonnée à partir de l'Homme, mais est un versant de cette entité « unique/wâḥida » particulière et cependant double, composée d'une paire conjointe/zawja-hâ dont chaque composant est à la fois *moitié*, égal et complémentaire. Autant de significations du terme zawj, terme mixte par définition et qui en ce contexte ontologique ne peut en aucun cas être réduit et traduit par épouse, comme si le mariage était une institution antérieure aux hommes et aux femmes! Ce verset postule donc de la communauté d'essence des femmes et des hommes tout en rappelant que tous deux[4] doivent à partir de la prise de conscience de cette égalité foncière respecter l'autre comme soi-même de par « vos liens matriciels » qui les unissent et les conjoignent tout comme ils implorent Dieu qui, tous deux, les a créé uniques, égaux, équivalents, complémentaires!

#### 2- Égalité de genre

# «À Dieu la royauté des cieux et de la terre, Il crée ce qu'il veut, Il fait don de fille à qui Il veut et fait don de garçon à qui Il veut. »[5]

Nous ne voyons là que la conséquence directe de l'intrinsèque égalité ontologique de l'Homme et de la Femme. De fait, ce verset s'inscrit clairement contre les mœurs des Arabes qui s'honoraient de la naissance d'un

nouveau-né mâle et s'affligeaient de la naissance d'une fille. Sexisme pathologique auquel le Coran s'oppose : « Lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit gravement, il suffoque. Il ne veut point laisser apparaître aux gens ce mal que l'on vient de lui annoncer. En gardera-t-il la honte ou l'ensevelira-t-elle sous terre. Combien est mauvais ce qu'ils pensent! »[6] Rien ne justifie donc dans le Coran la discrimination dont les femmes sont l'objet tant en Islam que de par les traditions locales des musulmans.

## **3-** Égalité cognitive

« ...Puis, lorsque tous deux eurent goûté de l'Arbre et qu'ils prirent conscience de leur nudité [...] leur Seigneur les interpella : Ne vous avais-je pas à tous deux interdit cet Arbre ? Je vous dis qu'en vérité le Shaytân est de vous deux ennemi déclaré ! Tous deux répondirent : Nous nous sommes lésés ! Si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement au nombre des perdants ! »[7]

Le Coran revisite ici le mythe judéo-chrétien dit de la Genèse. Il déconstruit ainsi le schéma traditionnel misogyne : la femme n'est pas seule coupable et éternelle

tentatrice. En ce verset comme en de nombreux autres, l'entité Adam/Elle[8] est responsable à parts égales de la décision prise et ils en assument conjointement les conséquences. Tous deux ont acquis de par l'intervention du Shaytân la conscience d'eux-mêmes, la réflexion et la raison critique, l'essence même de ce qui caractérise le genre humain.[9] Fondamentalement donc, du fait même de leur égalité ontologique et de la similitude de leur parcours archétypal, la Femme n'est pas inférieure à l'Homme en matière de raison, cognition, mais elle est son exact similaire.

## **4-** Égalité en foi

« Et qui œuvre vertueusement, homme ou femme, tout en étant croyant, ceux-là entreront au Paradis sans que d'un rien ils ne soient lésés. »[10]

Ce verset, plusieurs fois repris dans le Coran, insiste sur le fait qu'homme ou femme sont égaux tant au niveau de la foi que de la valeur de leurs actes. Du reste, ceci est directement la conséquence logique de deux points précédents : égalité ontologique et égalité en raison. Cette égalité en foi sous-entend une égalité sur le plan religieux, rien donc en la matière ne devrait distinguer les

hommes des femmes. Celles-ci, à même religion, sont en religion égales, et elles devraient donc pouvoir diriger la prière, prêcher en public, théologiser et ne jamais connaître de période d'impureté qui les mettrait à l'écart des pratiques religieuses. Si dans le Coran nous retrouvons cette position cohérente, [11] l'Islam quant à lui s'est évertué selon les modèles juifs et chrétiens à institutionnaliser de nombreux plans de clivage infériorisant et marginalisant en religion les femmes et les écartant du leadership religieux, de fait seul attribut de l'homme.

## 5- Égalité eschatologique

« Seigneur! Donne-nous ce que tu nous as promis par Tes Messagers et ne nous affliges pas au Jour de la Résurrection, car Tu es Celui qui point ne faillit à sa promesse. Leur Seigneur les a exaucés: Je ne délaisserai pas le moindre acte que vous aurez accompli, homme ou femme, les uns comme les autres... »[12]

En ce verset, mais aussi en de nombreux autres, il découle logiquement des niveaux successifs d'égalité que nous venons d'évoquer que hommes et femmes seront

égaux en matière de récompense divine au Jour du Jugement. Le seul critère mis en jeu, maintes fois répété dans le Coran, est la prise en compte de ce qu'auront « accompli, homme ou femme » ici-bas, les « uns comme les autres », en toute équité et égalité, telle est la promesse de « Celui qui point ne faillit à sa promesse ». 6- Égalité spirituelle

« Lorsque les Anges dirent : Ô Marie ! En vérité, Dieu t'a élue et purifiée. Il t'a élevée au-dessus des femmes de tous les mondes. Ô Marie ! Dévoue-toi à ton Seigneur, prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent. »[13]

Selon le Coran, Marie est le modèle insurpassable de la réalisation spirituelle. Ceci avant même qu'elle ne fût enceinte de Jésus. Si une femme de nature strictement humaine, le Coran insiste sur ce point, [14] est capable d'atteindre un tel degré de perfection, alors la Voie spirituelle féminine est ici hautement célébrée. Quant à ceux qui affirment que si les femmes peuvent parfois atteindre le degré de sainteté, telle Marie, seuls les hommes peuvent être prophètes, ils ne tirent argument

que du silence coranique sur ce sujet, mais l'absence de preuve n'a jamais été une preuve !

# **7-** Égalité sociale

« Les croyants et les croyantes sont soutien intime les uns pour les autres. Ils incitent au convenable et condamnent le blâmable, ils accomplissent la prière, font l'aumône, obéissent à Dieu et Son messager. À ceux-là Dieu leur fera miséricorde, Dieu, certes, est Tout-puissant, infiniment Sage. »[15]

Est ici manifestement indiquée une parfaite réciprocité de participation à la société des hommes et des femmes. Elle concerne en ce verset celles et ceux dont la solidarité sociale est basée sur la foi. Ni les uns ni les unes ne sont donc jugés plus aptes les uns que les autres à défendre l'ordre public et la moralité. La participation conjointe et solidaire des hommes et des femmes est donc en toute logique requise du fait que l'ensemble des paliers d'égalité précédemment mentionnés sont ici à l'œuvre.

#### Conclusion

La vérité n'a pas de camp, le mensonge et l'erreur non plus. Les hommes dont le Coran dénonce ici les travers

sont un seul peuple, ils vivent en un seul monde, celui où le fort tend à opprimer les faibles et où l'homme accable celle qui est plus que sa moitié : son double.

Il nous faut le reconnaître, il n'y a que peu de musulmans et encore moins de musulmanes osant critiquer la condition des femmes en Islam, comme si un sentiment antiquement instillé ferait de leur silence la garantie de leur piété. En d'autres termes : « sois pieuse et tais-toi ». Les hommes, quant à eux, prouvent leur virilité en affirmant que toute femme, toute la femme, est tentation, fitna et 'awra, deux mots-clefs du cadenas de nos fantasmes et de la prison des femmes. Face à eux, quel bien pensant oserait dire que l'Homme est l'égal de la Femme. Or, le Coran, nous venons de le voir, le proclame sans ambages. Ainsi, quelles que soient les religions et les cultures, si l'homme n'a jamais été l'avenir de la femme, le Coran lorsqu'il sera entendu nous laisse supposer que la Femme sera l'avenir de 1'Homme.

Dr al Ajamî, www.alajami.fr, visité le 13-10-201

#### Annexe 3

#### Combien de fumeurs dans le monde?

20 %

En 2015, selon l'OMS, un peu plus de 20 % de la population mondiale fument contre 25 % 10 ans plus tôt.

#### La consommation mondiale de cigarettes

4000 milliards cigarettes sont consommées dans le monde chaque année.

#### La consommation mondiale de tabac et cigarettes

11 000 000 000

11 milliards de cigarettes sont fumées chaque jour par les habitants de notre planète!

**Tableau de comparaison :** Décès dus au tabac dans le monde

	Part de la po	Part de la population fumant quotidiennement (en %)					
	2000	2006	2007	2008	2009		
Allemagne	nd	nd	nd	nd	21,9		
États-Unis	19,1	16,7	15,4	16,5	16,1		
Finlande	23,4	21,4	20,6	20,4	18,6		
France	27	(r) 25,9	nd	26,2	nd		
Islande	22,9	19,3	19,4	17,8	15,8		
Japon	32,9	26,3	26	25,7	24,9		
Norvège	32	24	22	21	21		
Nouvelle-Zélande	25	20,7*	18,1	nd	nd		
Royaume-Uni	27	22	21	22	21,5		
Suède	18,9	14,5	14	14			

Source Insee

# Le tabagisme dans le monde

5 %

Le tabac serait à lui seul responsable de 5% de la déforestation, par le bois qu'il nécessite pour le séchage.

# Le tabagisme en Europe

1,7%

Les Français ne sont pas les plus gros consommateurs de tabac au sein de l'Union européenne. Avec 1,7 % de leur budget consacré au tabac en 2004 (1,6 % en 2005), ils se situent en dessous de la moyenne de l'Europe des 25, qui atteint 2,0 %.

Les parts de budget de chacun des pays dépendent du niveau des prix du tabac, du pouvoir d'achat des ménages ainsi que de leurs habitudes de consommation.

La France se particularise par un prix assez élevé et un volume d'achat plutôt moindre par rapport à la moyenne de l'Union européenne. Avec des prix plus faibles et une consommation un peu plus élevée, les parts de budget consacrées au tabac des Allemands (1,8 %) et des Italiens (1,7 %) sont proches. Celle des Britanniques (2,1 %) est plus élevée, avec le prix des cigarettes le plus fort de l'Europe des 25. La Grèce et l'Estonie se singularisent par un prix nettement plus faible que dans les autres pays de l'Union et des consommations à pouvoir d'achat égal les plus élevées d'Europe. Ainsi, les parts de budget consacrées au tabac sont de 4,0 % en Grèce et 3,0 % en Estonie.

Les achats très élevés au Luxembourg s'expliquent						
notamment par d'importants achats des résidents des						
pays limitrophes, favorisés par des taux de taxes parmi						
les plus faibles de l'Union.						
☐ Le tabac est responsable de plus de 33% des cancers						
chez l'homme et 10% chez la femme.						
☐ 90% des cancers du poumon sont provoqués par le tabac.						
☐ Un cancer de la vessie sur deux est provoqué par le						
tabac.						
☐ Un fumeur régulier sur 2 meurt prématurément des suites de son tabagisme, dont la moitié avant l'âge de 65 ans.						
$\hfill \square$ 80% des victimes d'infarctus du myocarde âgées de moins de 45 ans sont fumeurs.						
☐ Le tabagisme passif tue chaque année 3000 à 5000						
personnes qui ne fument pas, dont 2/3 de maladies						
cardio-vasculaires.						

70 000 à 100 000 personnes souffrent d'une thrombose (présence d'un caillot dans une veine) provoquée par le tabac. ☐ Le tabac représente le 1 er pollueur des poumons : 20 cigarettes fumées correspondent au seuil d'alerte à la pollution en ville. 8 millions de personnes dans le monde pourraient décéder chaque année à cause du tabac d'ici 2030, selon un nouveau rapport sur la lutte antitabac publié en février 2008 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). 80% de ces décès devraient survenir dans les pays en développement précise l'OMS. □ 37% des adolescents de 11 à 15 ans fumeurs estiment ne pas pouvoir se passer de cigarette.

#### La cigarette en chiffres :

- Un mégot possédant un filtre met 1 à 3 ans pour se décomposer.
- La cigarette sans filtre met 3 à 4 mois pour se décomposer.
- Un paquet de cigarette 6 mois.

- Un briquet en plastique met 100 ans pour se désintégrer.
   D'après une étude effectuée en 2005 pour l'Observatoire des drogues et des toxicomanies, l'OFDT, le tabagisme représente des dépenses pour la société de l'ordre de 3% du PIB( produit intérieur brut).
- Les dépenses concernent notamment les soins médicaux et la prévention.
- Chaque fumeur dépense en moyenne 1000 euros chaque année. (chiffre INSEE 2005)
- L'ensemble des fumeurs coûte 772 euros par habitant et par an.

#### La fumée de cigarette

La fumée de cigarette constitue un mélange de **gaz** et de particules qui contient près de **4000** substances différentes dont plus de **40 sont cancérigènes**. Une fois allumée, la cigarette devient une véritable usine chimique car sa combustion entraîne la formation d'**oxyde d'azote**, d'**ammoniac**, de monoxyde de carbone, de plomb, de mercure...

Les dangers de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement ne concernent pas uniquement les lieux clos. Même à l'extérieur, dans certaines conditions

(nombre de fumeurs, vélocité du vent, température de l'air, configuration des lieux...), **la cigarette pollue**. La problématique nécessite donc une attention particulière. <a href="https://www.planetoscop.com">www.planetoscop.com</a>, visité le 13-10-2019

# Bibliographie indicative

- 1\_ Bible
- 2\_ Coran
- 3\_Cheikh Abil-Hassan 'Aliy bun Muhamad al Mawardy, *A'lamun-nubuwah*, Bayrût, Dâr al-kutub al'ilmiyya, 1<sup>ère</sup> édition, 1986.
- 4\_ Diop Cheikh Anta, *Nations nègres et culture,* Présence Africaine, 1979
- 5\_ Lebrun Pascal, *l'économie participaliste*, Lux Editeur, 2014
- 6\_Mombo Michel Alain, *Le pouvoir du roi d'Egypte* d'après la spiritualité pharaonique (2778-1085 AV JC)
- 7\_Mounquidh As-saqâr, *La Bible a-t-elle annoncé la venue de Mouhammed (pbsd)*.
- 8\_ Prud'homme Gilles, Le guide du mieux-être, Eyrolles, 2009
- 9\_ Rodinson Maxime, *islam et capitalisme*, Editions du Seuil, 1966, Paris
- 10\_ Sidibé Dramane, Gouvernance et management des risques, éditions ems, collection business science institute, 2018

- 11\_ VOGELS Walter. *Comment discerner le prophète authentique ?*, Faculté de Théologie, Université Saint-Paul, Canada
- 12\_ Sermon1 de Seydina Limamou LAHI

#### **SOMMAIRE**

Dédicace

Remerciements

Préface

Avant-propos

Première partie : à propos du messager

Chapitre 1: « mana demb mana tay »

Chapitre 2 : une question de nom et de choix

Chapitre 4 : la prosternation

Chapitre 3 : l'allégeance de l'atlantique

Chapitre 5 : la supposée folie des prophètes

Deuxième partie : à propos du message

Chapitre 1 : la problématique du développement

Chapitre 2 : la solution proposée par le Mahdi (psl)

I) le front personnel

A\_ le développement personnel

B\_ la problématique du tabagisme

II) le front sociétal

A\_ le nom originel

B\_ la parité, une supercherie ?

C\_ le culte de la paix, l'or blanc

D\_ la tolérance, gage de consolidation de la paix

III) le front économique

A\_l'enrichissement licite

B\_ la solidarité financière

C\_ vers une « industrialisation » de la communauté du

Mahdi

Annexes

Bibliographie

# Du même auteur

La Pierre de Faîte (2016)

VERS LA LUMIERE : obstacles et obstructions (2018)

Un voyage de réconciliation (2018)

Sur les traces d'Al Muntazar (2019)



# OPTIQUE SUR AL MUNTAZAR

Une vie sans combat ne vaut pas la peine d'être vécue. Il est des combats que nous choisissons et d'autres qui nous choisissent. Quoi qu'il en soit, nous avons le choix entre les mener ou déposer les armes. Nous avons le choix entre la violence qui ne sert qu'à préserver notre égo ou un plan de lutte qui nous promet le succès.

Notre combat n'a pas pour arme la violence mais la nasihat, c'est-à-dire la générosité, la disponibilité. Par conséquent, il ne peut être ni inquisiteur ni destructeur. Ce combat requiert plus de force car l'ennemi c'est nousmême et les autres sont nos amis. On se bat contre soi pour servir ses amis. On se concentre sur l'amour qu'on a à partager pour nourrir sa générosité. Ceci est la leçon que nous avons apprise auprès du Mahdi (psl) et c'est un combat qui mérite d'être mené.